Sillage

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAEN LA MER

DOSSIER P.11 à 14

NFC RETOUR VERS LE FUTUR

DANS CE NUMÉRO



La piscine communautaire du Chemin-Vert à Caen, construite en 1976, est la piscine familiale par excellence. En 2011, elle a accueilli plus de 170 000 nageurs de tous les âges. Mais quand les usagers sont sortis de l'eau, la piscine ne ferme pas pour autant.



CHEMIN VERT : LA PISCINE QUI NE FERME PAS !



LES YEUX QUI PIQUENT, C'EST FINI !

Grâce aux travaux réalisés en 2011, fini les yeux qui piquent. Comme les filtres de la piscine ont été calfeutrés et qu'un bassin de réserve d'eau a été construit pour optimiser la filtration de l'eau, les usagers, surtout les tout-petits, comme les membres de l'équipe, ne sont plus incommodés par la chloramine (produite par l'action du chlore sur les matières azotées, comme la sueur, par exemple). Plus le baigneur est propre avant d'aller dans l'eau, moins il est nécessaire de la traiter.



L'EAU FILTRÉE 24H/24H

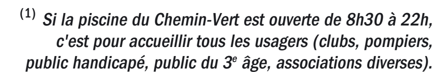
L'eau est toujours en mouvement, il n'y a jamais d'eau stagnante dans les bassins. Litre après litre, les 850 m³ (625 pour le grand bassin et 225 pour le petit) sont traités en permanence dans une salle de filtration. En fonction de la fréquentation des bassins, le volume d'eau filtrée est adapté : la norme recommande de renouveler 30 litres d'eau neuve par nageur, par jour et par heure.



LA NUIT AUSSI

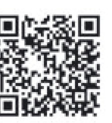
« Pas la peine de téléphoner à la police si la piscine est allumée la nuit, lance Christophe Tessier, son responsable depuis 7 ans, la lumière est le signe qu'une équipe travaille. » La piscine est ouverte de 8h30 à 22h [1], mais entre 22 heures et 5 heures du matin, deux agents s'activent pour nettoyer les sols et les plages des différents bassins. Comme les produits détergents utilisés pour le sol sont très puissants et doivent agir plusieurs heures, ils sont utilisés en l'absence des usagers. Ce travail nocturne garantit l'hygiène de la piscine.

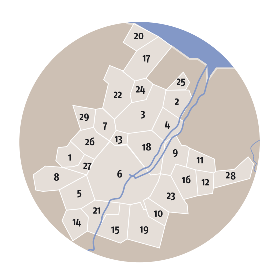




[1] *Si la piscine du Chemin-Vert est ouverte de 8h30 à 22h, c'est pour accueillir tous les usagers (clubs, pompiers, public handicapé, public du 3e âge, associations diverses).*

POUR EN SAVOIR PLUS
Piscine Chemin-Vert
42, rue de Champagne - 14000 Caen
Tél. : 02 31 73 08 79
Et sur www.caenlamer.fr



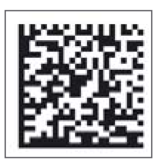


Caen la mer

Les 29 communes de la Communauté d'agglomération de Caen la mer

Authie [1]
Bénouville [2]
Biéville-Beuville [3]
Blainville-sur-Orne [4]
Bretteville-sur-Odon [5]
Caen [6]
Cambes-en-Plaine [7]
Carpiquet [8]
Colombelles [9]
Cormelles-le-Royal [10]
Cuverville [11]
Démouville [12]
Épron [13]
Éterville [14]
Fleury-sur-Orne [15]
Giberville [16]
Hermanville-sur-Mer [17]
Hérouville-Saint-Clair [18]
Ifs [19]
Lion-sur-Mer [20]
Louvigny [21]
Mathieu [22]
Mondeville [23]
Périers-sur-le-Dan [24]
Saint-Aubin-d'Arquenay [25]
Saint-Contest [26]
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe [27]
Sannerville [28]
Villons-les-Buissons [29]

QR Codes : mode d'emploi



Ci-contre, un « code barre 2 D » qui, par une simple lecture par votre téléphone portable, vous permet de vous connecter directement à une page Web. Il existe plusieurs types de codes. Caen la mer utilise pour l'instant le code « Datamatrix », totalement libre et lisible avec des applications gratuites. Par exemple, Mobiletag sur Iphone. Vous téléchargez cette application, vous l'ouvrez, l'appareil photo de votre téléphone est alors automatiquement déclenché, il lit le code et, après un signal sonore indiquant la bonne connexion, votre téléphone ouvre automatiquement la page Web visée. Bonne lecture.



CONSTRUIRE L'AVENIR

Le 30 mars 2012, le Conseil communautaire a voté un budget responsable et ambitieux, qui vient assainir durablement les finances de Caen la mer.

Depuis 10 ans, la Communauté d'agglomération souffrait d'un déficit structurel entre ses recettes et ses dépenses. Elle bouclait ses budgets grâce au résultat reporté de l'année précédente et à une progression régulière des recettes de la taxe professionnelle. Depuis 10 ans, pour autant, ses recettes augmentaient moins vite que ses dépenses de fonctionnement.

A plusieurs reprises, les élus avaient cherché à résoudre cette difficile équation budgétaire. Dès 2008, j'avais proposé aux conseillers communautaires des solutions pour remettre à flot le budget d'agglomération. Des économies sur les dépenses de fonctionnement, une diminution de la Dotation de Solidarité communautaire versée aux communes, l'instauration d'une fiscalité additionnelle et l'augmentation de la taxe professionnelle (possible l'année suivante seulement), devaient nous permettre de franchir l'étape nécessaire pour restructurer le budget.

C'était sans compter sur la décision de M. Sarkozy de supprimer, sans concertation ni étude d'impact, la taxe professionnelle quelques mois plus tard. Cette décision a fragilisé l'ensemble des collectivités locales en France. Pour Caen la mer, elle s'est traduite par un manque à gagner de 5,6 M€ par an ! Elle a ainsi réduit à néant tout espoir de retour à l'équilibre, par les voies que nous avions imaginées.

Il fallait donc réagir vite. Le 30 mars, nous avons acté toutes les économies possibles sur nos dépenses de fonctionnement (-700 000 €), une augmentation de la fiscalité des entreprises à son maximum (+400 000 €), et le renoncement par les communes d'une part de la péréquation horizontale (1 M€). Malgré cela, l'équilibre du budget était impossible sans une augmentation de la fiscalité des ménages, à hauteur de 4,2 M€. Ce montant correspond à un effort moyen de 40 € par ménage, sauf pour les plus fragiles (environ 10% des foyers fiscaux), qui sont exonérés de taxe d'habitation.

Dans une conjoncture qui demeure difficile pour nos concitoyens, le Conseil communautaire a ainsi fait le choix de maintenir l'investissement, pour soutenir le développement du territoire et continuer à assurer un service public de qualité.

Son projet d'agglomération préservé, Caen la mer est désormais en capacité de relever le défi de l'ambition. A quelques mois de sa transformation en intercommunalité à 35 communes, elle peut engager sa mutation en véritable agglomération de projet.

Philippe Duron
Président de la communauté d'agglomération Caen la mer



Photo de une : l'usage du "sans contact" (NFC) se développe. Ici, dans une station de bus-tram.



Journal de la Communauté d'agglomération Caen la mer n°35

PEFC

8, rue du Colonel Rémy • BP 26182 • 14061 Caen cedex 4 • Tél. : 02 31 39 40 00
Internet : www.caenlamer.fr • **E-mail :** caenlamer@agglo-caen.fr / **Directeur de la publication :** Philippe Duron / **Codirecteur de la publication :** Jacques Lelandais / **Rédacteur en chef :** Gérard Fourquet / **Adjoint au rédacteur en chef :** Marc Thébault / **Rédaction, photos, maquette et mise en page :** aprim-caen.fr / **Photo de une :** aprim / **Impression :** Corlet Roto • N° ISSN 1761-7308 - Dépôt légal à parution. • **Tirage :** 113 000 exemplaires.

ACCESSIBILITÉ : CAEN LA MER S'ADAPTE

HANDICAP - *Près de 2 millions d'euros de travaux seront investis par Caen la mer d'ici 2015 pour faciliter le quotidien des personnes handicapées dans l'agglomération. Ensuite, un état des lieux du logement restera à engager.*

Les échéances sont claires : avant le 1er janvier 2015, les établissements recevant du public, de la piscine à la bibliothèque en passant par la déchèterie, devront être accessibles aux personnes handicapées. Où en est Caen la mer ? Au-delà du simple état des lieux, l'agglomération a mis en place des outils et déjà engagé l'adaptation. « *Caen la mer a choisi de mobiliser des moyens matériels et structurels conséquents pour accompagner la démarche légale* », commente la communauté d'agglomération. Concrètement, depuis novembre 2010, une CIAPH (Commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées, 55 membres) a en charge le dossier. Son prolongement opérationnel : un groupe de travail de 13 personnes composé notamment d'élus communautaires et d'associations. « *En 2011, ce groupe a réalisé un état des lieux et une estimation des travaux à planifier pour une meilleure accessibilité du domaine public.* »

2 millions d'euros sur les bâtiments publics

Trois axes de travail sont concernés par le rapport de la CIAPH présenté en mars 2012 en conseil communautaire. A commencer par les lieux publics de Caen la mer. Un patrimoine conséquent, avec 48 bâtiments dont 5 sportifs (piscines et patinoire), 13 culturels (conservatoire, bibliothèques, théâtre) et une trentaine de bâtiments divers (administratifs, déchèteries, accueil des gens du voyage…).
« *La CIAPH a estimé à près de 2 M€ les travaux à engager pour obtenir un bon niveau d'accessibilité sur l'ensemble de ces installations.* » Un schéma de programmation de ces travaux est à l'étude pour étaler les opérations d'ici à 2015. Une ligne de crédit spécifique, gérée par le service des bâtiments de Caen la mer a été créée dans cette intention. « *Dès cette année, des travaux d'aménagement seront réalisés au Conservatoire et à la patinoire, pour faciliter les accès.* » Bien entendu, les projets de Caen la mer comme la BMVR (Bibliothèque médiathèque à vocation régionale), le Stade nautique ou l'asile de nuit (Cap Horn) seront construits aux normes accessibilité.



L'accessibilité des transports en commun est un enjeu essentiel pour Caen la mer. Chaque année, depuis 2009, Viacités investit 1 M€ par an pour l'aménagement des quais de plain-pied.

Transports et voirie sur le bon chemin

Sur la question des transports collectifs, la réflexion est menée par une commission de 27 élus, au sein de Viacités. Le futur plan de déplacements urbains (PDU) intégrera ces enjeux. Le rapport de la CIAPH pointe de nets progrès. « *Depuis trois ans, le réseau a sensiblement amélioré sa qualité de service en la matière. En 2009, le budget alloué aux quais de plain-pied a été multiplié par 5 (1M€ par an) et maintenu depuis à ce niveau. Aujourd'hui, la moitié des 1145 arrêts de l'agglomération est aménagée, et 77% des véhicules sont aux normes.* » Même constat pour les zones d'activités économiques gérées par Caen la mer. Sur cet ensemble de 1 100 hectares et 50 kilomètres de voirie, la CIAPH est allée évaluer la situation sur le terrain, en avril dernier. Largeur des trottoirs, éclairage, poteaux, stationnement, sécurisation des passages piétons… « *de réels efforts ont été constatés.* »
Cette dynamique, Caen la mer veut la prolonger sur le logement. Question sensible, puisque seulement 5% des logements sociaux de l'agglomération sont accessibles ou adaptables aux personnes handicapées. « *Ce diagnostic de l'accessibilité du parc résidentiel de l'agglo sera un travail énorme. La CIAPH devra le mener avec les commissions communales d'accessibilité.* » Indispensable pour engager la politique la plus pertinente possible.

Maison de l'habitat : demandez la lettre

Depuis septembre 2010, La Maison de l'habitat (initiative commune entre la Ville de Caen et Caen la mer) propose une lettre d'information bimestrielle. Elle permet de retrouver l'actualité des deux derniers mois (juridique, documentaire…) et fait découvrir l'action locale en faveur du logement. Si vous souhaitez la recevoir, il vous suffit de la demander auprès de ce lieu d'accueil, d'orientation, d'information et d'accompagnement sur toutes les questions en matière de logement.

Adresse : *37, rue Jean Romain*
(Bus : ligne 9 - Arrêt Place Foch)
14000 Caen / 02 31 38 31 38 /
info@maisonhabitat.caen.fr /
www.maisonhabitat.fr

Régates sous Calix



Du vent, du soleil et des duels bord à bord sous le viaduc de Calix… La 3e édition de la Norlanda's Cup a battu des records de participation, du 22 mai au 1er juin. Cette année, 24 équipages se sont affrontés sur le canal, lors de ces régates inter-entreprises sous forme de duels de 20 minutes, à bord de J 80, voiliers de 8 m.
Au classement général, le Centre des Jeunes Dirigeants réédite sa victoire de 2011. La Mairie de Mondeville et Cotis Interim complètent le podium.

Aide à l'emploi : des subventions maintenues

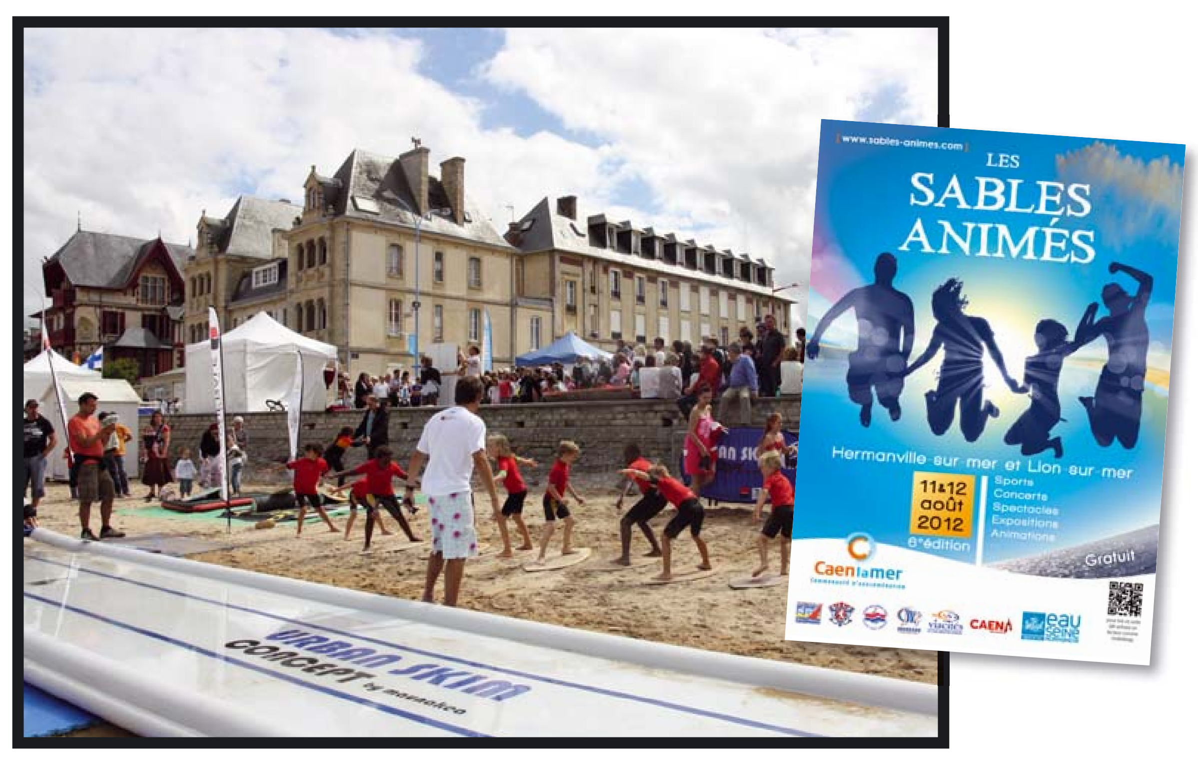
Le soutien de Caen la mer à l'emploi et à la formation se traduit notamment par ses aides auprès de la MEFAC, de la MIFE, de la Mission locale et de l'AIAE. Ces quatre structures bénéficient en 2012 des mêmes subventions communautaires qu'en 2011. Respectivement : 379 000 € pour la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Agglomération Caennaise, 272 000 € pour la Mission Locale, 162 000 € pour la Maison de l'Information et de la Formation sur l'Emploi et 13 200 € pour l'Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi.

PLAGES EN FÊTE



LITTORAL - *La 6e édition des Sables animés se tiendra le week-end des 11 et 12 août prochains sur les plages d'Hermanville-sur-mer et de Lion-sur-mer. Au programme de cette manifestation familiale proposée par Caen la mer : sports, concerts, spectacles de rue, ateliers ludiques, performances artistiques...*

Deux jours de festivités gratuites sur le littoral de Caen la mer... Les Sables animés reviennent pour la 6e année sur les plages d'Hermanville-sur-mer et de Lion-sur-mer, les 11 et 12 août 2012. Caen la mer et ses partenaires, toujours plus nombreux, donnent rendez-vous à toute la population ainsi qu'aux touristes autour de nombreuses animations et de découvertes tous publics et gratuites.

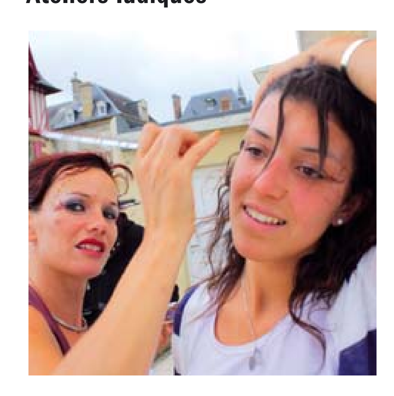


Côté sports



Des initiations aux sports de glisse seront proposées par des professionnels et différents tournois seront organisés : beach volley, beach rugby, beach basket, beach tennis et hockey avec le Hockey Club de Caen. Une patinoire synthétique doit également être installée. Cette année, des entraîneurs du Stade Malherbe seront eux aussi présents pour une animation beach soccer. Un mur d'escalade sera à la disposition du public, qui pourra par ailleurs venir danser au rythme de la zumba.

Ateliers ludiques



Des animations ludiques comme l'atelier cirque, de création artisanale (fabrication d'instruments de musique avec des objets recyclés, etc.), ou encore de découvertes et d'expériences scientifiques... feront la joie des plus jeunes.

Spectacles



Cerfs-volants géants, magicien et compagnies artistiques s'entremêleront aux passants au gré de leurs déambulations. Grâce au soutien du principal partenaire de Caen la mer, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, un artiste-peintre pourrait également relever le défi de peindre, durant le week-end, une fresque géante tout au long de la digue.

En musique



Plusieurs concerts sont programmés, avec en point d'orgue, Michael Jones, de nouveau à l'affiche cette année. Le guitariste du trio Frederick-Goldman-Jones se produira le samedi, à 21h, en plein air à Lion-sur-mer. Le dimanche à Hermanville-sur-mer, nous aurons vers 16h30, le groupe rock-folk Shannon suivi de Taï Phong qui clôturera les festivités, vers 18h.

Question transport



Viacités (syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération caennaise) proposera une navette gratuite le samedi soir à l'issue du concert de Michael Jones pour permettre au public de revenir sur Caen dans les meilleures conditions.

Question d'eau

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie et RESEAU (le Syndicat Mixte de production d'Eau Potable de la Région de Caen) proposeront tout le week-end un espace dédié à l'eau, où seront proposées de nombreux spectacles, animations (notamment un bar à eau), témoignages, informations sur le thème de l'eau (préservation, eau potable, protection des eaux du littoral, etc...).



Les services de Caen la mer mobilisés

Plusieurs services de Caen la mer sont mobilisés pour contribuer à la réussite des Sables animés. Le service des déchets organise ainsi des ateliers sur le tri sélectif. Les éducateurs des piscines de Caen la mer proposeront quant à eux un biathlon. En coulisses, les services des gens du voyage et des espaces verts viennent aussi prêter main forte pour assurer la logistique.

Toutes informations ici : www.sables-animes.com

VOYAGER EN BASSE-NORMANDIE EN DEUX CLICS !

DÉPLACEMENT - *Depuis quelques semaines, le site* ***commentjyvais.fr*** *fournit aux voyageurs toutes les informations utiles pour qu'ils organisent leurs déplacements dans la région : calcul d'itinéraire, horaires, correspondance... Malin et pratique.*

Grâce au site commentjyvais.fr les voyageurs organisent en ligne leurs déplacements en région en quelques clics. La Région Basse-Normandie, en qualité d'autorité organisatrice des transports collectifs de voyageurs d'intérêt régional, a développé ce système d'information multimodal à l'échelle du territoire, en partenariat avec les Départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, Caen la mer et les intercommunalités de Cherbourg, d'Alençon et les villes d'Argentan, Lisieux et Bayeux. « *Désormais, le site Internet commentjyvais.fr - disponible en version bilingue (français/anglais) et accessible aux malvoyants - permet de calculer son itinéraire entre son lieu de départ et son lieu de destination, quel que soit le moyen de transport utilisé (train, bus, tramway), indique l'agglomération caennaise. Il informe aussi les voyageurs sur les horaires, les correspondances ou encore les lieux de transit.* » Le site diffuse par ailleurs des informations pratiques (perturbations de trafic, transport à la demande, tourisme et événements...). Il facilite donc la préparation des déplacements en région et incite surtout les usagers à la pratique des transports en commun pour une mobilité plus « durable ». Consciente des enjeux de cet outil innovant, Caen la mer, conjointement avec l'exploitant de l'aéroport de Caen-Normandie, la CCI, a décidé de collaborer, dès 2010, à ce projet en permettant l'intégration des horaires des vols à l'aéroport Caen-Carpiquet, propriété de l'agglomération. Après un trimestre d'essais, ces informations sont désormais en ligne. Ainsi, les voyageurs disposent des horaires des lignes régulières, des vols saisonniers réguliers du samedi et enfin ceux des vols vacances programmés. Désormais, tous les moyens de locomotion mènent à la Basse-Normandie.

Retrouvez toutes les informations sur www.commentjyvais.fr



Depuis quelques semaines, les horaires des vols au départ de l'aéroport de Caen-Carpiquet sont en ligne sur le site commentjyvais.fr.



Dès la page d'accueil du site commentjyvais.fr l'usager peut choisir le moyen de transport adapté à son périple.

L'EUROPE AU CŒUR DE SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE

RÉNOVATION URBAINE - *La rénovation du bourg de cette commune de 2 500 habitants a été menée avec le soutien du FEDER. Cette opération est inscrite au sein de l'appel à projet « Projet Urbain Intégré, politique de la ville et développement durable » auquel a répondu Caen la mer.*





Une esplanade devant la mairie, la transformation de la voirie, de nouveaux logements, et surtout des commerces... Entre 2010 et 2011, le cœur de bourg de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe a fait l'objet d'une transformation d'envergure. « *Considéré comme une cité dortoir, le cœur de bourg souffrait d'un manque de cohérence géographique et de l'absence de commerces* », note Joël Cosson, son maire. Un constat confirmé par le diagnostic du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), réalisé en 2007. « *Avec ce projet de réaménagement du cœur de bourg, nous avons souhaité apporter de nouveaux services à la population, relier ce secteur au reste de la commune et marquer son identité* ». Création d'un petit centre commercial, de parkings, réaménagement des espaces publics, logements sociaux : l'opération a représenté 1,4 million d'euros de travaux, financés à hauteur de 30 % par l'Europe, via le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional). « *Sans ces financements, nous n'aurions pas pu tout faire. Il nous aurait fallu réaliser ces travaux étape par étape* », note le maire. Une rénovation urbaine, mais aussi sociale, car ces aménagements ont contribué à créer du lien entre les habitants. « *Ils se promènent désormais sur l'esplanade, se rencontrent dans les commerces... Il y a une vie qui n'existait pas avant.* »

(1) Seules les communes inscrites au CUCS peuvent bénéficier du FEDER.

(2) La rénovation urbaine du cœur de bourg de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe a aussi bénéficié de subventions de Caen la mer, de l'Etat, de la Région Basse-Normandie, ou encore de La Caennaise.



Le cœur de bourg pendant les travaux...



... et après.

UNE VOIE AU-DESSUS DES VOITURES

PISTE CYCLABLE - *La voie verte, qui suit le tracé de l'ancien chemin de fer minier, de Colombelles à Mondeville, est ouverte aux piétons et aux cyclistes (1).*







Enrobé de bitume, mobilier urbain, garde-corps : la voie verte est équipée et ouverte aux usagers non motorisés.

C'est une nouvelle voie réalisée par Caen la mer [2] qui se déroule, presque en ligne droite, au-dessus des champs, des pavillons et des zones industrielles. La « voie verte » donne l'impression de survoler le paysage. Les routes surtout. Elle enjambe l'autoroute A13, la route de Rouen et la rue de l'Eglise à Mondeville. Le grand réfrigérant, au nord et l'enseigne Mondeville 2, au sud, marquent les limites actuelles du tronçon. D'un bout à l'autre, les roues du vélo effleurent l'enrobé sans bruit. Ni vrombissements de moteurs, ni pots d'échappement. L'itinéraire est une promenade.

Le gazon pousse...

Fin mai 2012, les paysagistes travaillaient encore sur la piste, que déjà, cyclistes et piétons s'y aventuraient. Longue de 4,3 km, la voie verte traverse les communes de Colombelles, Giberville et Mondeville, en suivant l'ancienne ligne de chemin de fer, qui reliait autrefois la SMN (Société Métallurgique de Normandie) aux mines du sud de Caen. Sur le bas-côté, Caen la mer a planté 11 600 plantes et 250 arbres. Le gazon pousse. Bancs, tables et poubelles, en plastique recyclé, invitent à la pause. Pour renforcer la sécurité au niveau des ponts, des garde-corps, en acier Corten (effet rouille) qui imite la patine du chemin de fer, ont été installés. La voie, interdite à tout véhicule motorisé, est signalée par le logo « voies vertes ». Quatre rampes permettent d'y accéder au niveau du plateau de Colombelles, de la rue de l'Eglise à Mondeville, de la ZAC du Martray à Giberville et du parking de Mondeville 2.
Ce tronçon s'ajoute aux 220 km de voies, chemins et pistes cyclables déjà réalisés dans l'agglomération. La prochaine étape consistera à prolonger la voie, au sud, pour rejoindre la piste cyclable de Grentheville. Ainsi se dessine le futur « périphérique vert », qui permettra, à terme, de faire le tour de Caen la mer sans croiser une voiture...

(1) Sillage n°33, page 18.
(2) Coût du projet : 1,4 million d'euros, financés à 50/50 par la Région et Caen la mer.



Normandy Channel Race : la fête de la voile à Caen



La Normandy Channel Race à Caen en mai 2011.

Du 30 août au 9 septembre, Caen accueillera la 3e édition de la Normandy Channel Race : une boucle de 1000 milles, en double, à bord de class 40, au départ et à l'arrivée à Caen. Le parcours est exceptionnel avec des passages le long des côtes du Cotentin, deux traversées de la Manche, le Solent, la côte Sud-Ouest anglaise, la mer d'Irlande, le fameux rocher du Fastnet, les îles anglo-normandes, Barfleur, le raz Blanchard... 17 équipages sont déjà inscrits, dont la moitié sont étrangers. Parmi eux, les duos Yannick Bestaven et Eric Drouglazet, vainqueurs de la Transat Jacques Vabre, Jorg Riechers et Marc Lepesqueux vainqueurs de la Solidaire du Chocolat. Pour fêter le passage de ces 40 marins, le port accueillera pendant une semaine le village de la course, avec de nombreux exposants de la région et des animations autour de la voile, dont la venue du navire-école, le Belem.

CÔTÉ PRATIQUE

Le prochain conseil

Le prochain Conseil communautaire de Caen la mer se tiendra le vendredi 5 octobre 2012. La séance, ouverte dès 18h dans l'auditorium de l'Esam Caen-Cherbourg, est publique. L'ordre du jour sera diffusé par voie de presse, sur le site Internet de Caen la mer et sur les réseaux sociaux.

Le chiffre de l'agglo

143

C'est le nombre de communes regroupées au sein de Caen-Métropole. Ce syndicat mixte dont Caen la mer est membre œuvre en particulier pour le Schéma de Cohérence Territoriale (le « SCoT ») : outil de conception, de mise en œuvre et de suivi de la planification stratégique intercommunale, qui vise à mettre en cohérence les politiques publiques dans le domaine de l'environnement, de l'habitat, de l'économie et des déplacements.

Déchets : le numéro vert (appel gratuit)

N° Vert 0 800 00 14 29

UN APPEL À PROJETS SOLIDAIRES

ENTREPRISES - *Caen la mer renforce son soutien aux initiatives en économie sociale et solidaire en lançant un premier appel à projets.*

L'économie sociale et solidaire (ESS) représente un enjeu majeur pour la Communauté d'agglomération, qui compte sur son territoire près de 18 000 emplois issus de ce secteur. Pour soutenir le développement de cette nouvelle économie, Caen la mer a lancé, le 1er juin 2012, son premier appel à projets. « *C'est une politique inscrite dans le projet d'agglomération. Elle prévoit un renforcement du soutien à l'ESS et à l'emploi durable* » déclare Annie Berger, élue en charge de l'ESS à Caen la mer. Sont donc invitées à envoyer leur dossier de candidature, d'ici le 3 septembre 2012, toutes les structures existantes ou en création qui veulent développer un projet sur le territoire de Caen la mer qui répondent aux critères de l'ESS (lire encadré), quel que soit leur secteur d'activité. Les lauréats se verront attribuer une aide financière dans la limite de 10 000 € TTC. « *Il s'agit bien d'une aide ponctuelle au développement d'un projet, pas d'un soutien au fonctionnement global d'une structure. Ce coup de pouce veut accompagner les premiers pas des projets, une fois le business plan monté et l'entreprise créée.*»

Un budget de 60 000 €

L'enveloppe globale consacrée à cette opération est de 60 000 € TTC : 50 000 € TTC alloués par Caen la mer et 10 000 € alloués par la Caisse des Dépôts et Consignations. Différents partenaires [1] se sont associés à cette initiative et participeront au jury. Les projets sélectionnés seront ensuite accompagnés par un technicien et un élu de Caen la mer qui effectueront un premier bilan, six mois après l'allocation de la somme.

[1] Basse-Normandie Active (financeur solidaire), la Caisse des Dépôts, la CRESS (Chambre régionale de l'ESS), DLA Calvados (Dispositif local d'accompagnement) et la Ligue de l'enseignement.



R'PUR, entreprise de l'économie sociale et solidaire, recycle des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (les DEEE vont des ordinateurs aux réfrigérateurs). Depuis sa création en 1999, elle a accompagné dans l'emploi 53 personnes (de 20 à 56 ans).

QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ?

A la croisée des chemins entre économie libérale, secteur marchand et secteur public, l'ESS, c'est la construction d'une nouvelle forme d'économie, fondée sur le groupement de personnes et non de capitaux. C'est une autre façon de travailler collectivement avec une gestion démocratique. C'est enfin un ensemble d'initiatives plus soucieuses de leur environnement et de leur territoire, plus ouvertes aux autres, volontairement loin des seuls intérêts lucratifs à court terme et individuels.

QUELS SERONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION ?

Pour procéder à la sélection des meilleurs dossiers, le jury examinera si le projet :

· revêt une portée économique pour le territoire : l'activité principale devra se dérouler sur Caen la mer ;
· se fonde sur des valeurs d'enrichissement limité (le but lucratif ne peut être une fin en soi), de gestion démocratique, de développement local et l'implication des citoyens du territoire ;
· défend un objectif d'utilité sociale : corriger la défaillance des marchés, accompagner des activités publiques ou replacer les citoyens dans l'initiative économique ;
· est dans la perspective de créer des emplois de qualité, durables et non délocalisables ;
· s'inscrit dans l'intention de pérenniser l'activité mise en place.

Pour retirer un dossier (ou le déposer avant le 3 septembre 2012) et connaître tout le détail de cet appel à projets : www.caenlamer.fr/economie-sociale-solidaire.asp



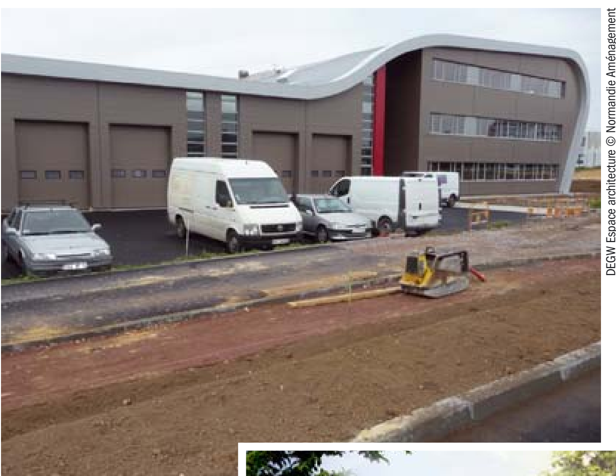
NOUVEAUX BUREAUX : INSTALLEZ-VOUS !

ENTREPRISES - *Deux nouvelles opérations conduites par Normandie Aménagement vont permettre de proposer, sur l'agglomération, des immeubles de bureaux.*

À CAEN : UN IMMEUBLE-ATELIER QUARTIER FRESNEL

Baptisé « Res Publica », un immeuble-atelier, soit un bâtiment mixte composé de 5 cellules d'activités et de 12 espaces de bureaux (pour un total de 3 000 m²), est en cours de construction par Normandie Aménagement. A l'architecture originale, situé en Zone franche urbaine (ZFU), dans le quartier de la Grâce de Dieu à Caen [(1)], il complète ainsi le parc d'activités Fresnel (le centre d'appels de Webhelp est déjà sur le site avec plus de 400 emplois). A proximité de la ligne du tramway et du nouveau centre commercial de la Grâce de Dieu, sa livraison est attendue pour la rentrée de septembre.

[(1)] La Zone franche urbaine (ZFU) permet aux entreprises, s'y installant et répondant aux conditions, de bénéficier d'avantages en termes d'exonérations de charges sociales et fiscales.



DEGW Espace architecture © Normandie Aménagement



En septembre, le bâtiment sera livré. En médaillon, l'image d'architecte.



DEGW Espace architecture © Normandie Aménagement

Effiscience s'agrandit avec ce futur immeuble.

À COLOMBELLES : EFFISCIENCE S'AGRANDIT

Dans le prolongement des bureaux de NXP et face à l'immeuble Erable, sur le campus Effiscience à Colombelles (déjà près de 2 000 emplois avec plus de 50 entreprises), deux bâtiments de bureaux « Olympus » (2 000 m² de superficie chacun sur deux étages), vont également être construits par Normandie Aménagement, selon les normes BBC (Bâtiments à basse consommation d'énergie). Ils seront livrés en plateaux vides et divisables, à louer ou à vendre. Déjà, toute une offre de services existe sur le campus (pôle restauration, crèche interentreprises, transports en commun, Réseau 1066 de fibre optique...).

Créatrices d'entreprises : Normandie Pionnières rejoint Synergia

Depuis cinq ans, l'Association Normandie Pionnières accompagne les femmes bas-normandes dans la création de leur propre entreprise en Basse-Normandie. Depuis 2007, 50 entreprises nouvelles ont ainsi été accompagnées par les équipes de l'association, constituées de chefs d'entreprise et d'experts. Cet été, Normandie Pionnières rejoindra la sphère de Synergia, l'agence de développement économique de Caen la mer. Ce rapprochement permettra la création de passerelles et des mutualisations d'outils et de compétences entre les deux structures pour les années à venir.

PLUS D'INFOS : www.normandiepionnieres.org

Calvados Création : avec le soutien de Caen la mer

Depuis juin 2000, Calvados Création, plateforme d'initiative locale, intervient auprès des jeunes entreprises de l'agglomération caennaise par l'octroi de prêts d'honneur (à taux 0 %, sans garantie, d'un montant de 3 000 à 30 000 euros et remboursables sur une durée de 2 à 5 ans). Cette année encore, Caen la mer est un des financeurs du fonds local d'intervention (à hauteur de 30.000 euros pour 2012) et le co-financement de la gestion des dossiers. Au total, 1.246 entreprises ont bénéficié de cette aide, soit la création ou la consolidation de près de 3 356 emplois !

Pépinières et hôtellerie d'entreprises : il reste des bureaux !

La pépinière Plug N' Work, installée sur le Campus EffiScience (à Colombelles), regroupe 32 entreprises et 113 salariés. Norlanda, pépinière nautique sur la presqu'île de Caen, compte 15 entreprises et 74 salariés. Au cours du 1er trimestre 2012, les sociétés SociaNova, CuisiKoncept et Sofie se sont installées à Plug N'Work. Le taux d'occupation global sur ces deux sites est de 81%. Quelques bureaux sont actuellement disponibles. Avis aux entrepreneurs !

« Y'a d'l'idée ! » : un concours pour innover

Le concours régional de l'innovation 2012, porté par la Miriade (Mission Régionale pour l'Innovation et l'Action de Développement Economique), récompensera les porteurs de projets bas-normands innovants : entreprises, laboratoires et équipes de recherche publics, créateurs d'entreprises innovantes, lycéens, étudiants et associations. Synergia, partenaire de ce nouveau concours (dotation de 100 000 euros), a centralisé, jusqu'au 29 juin dernier, l'ensemble des demandes issues du Calvados, dans chacune des 3 catégories suivantes : espoirs, création et développement. Remise des prix le 18 octobre 2012.
Plus d'infos : www.concours-innovation.fr

DES BREVETS DU CNRS À DISPOSITION DES PME

INNOVATION - *Le CNRS dispose d'environ 1 000 brevets en sommeil qui permettraient pourtant une exploitation industrielle à court terme. Un programme de transfert de ces brevets aux PME a été lancé en novembre dernier.*

Des inventions, le CNRS en conserve 4 500 sous forme de brevets. Certaines, suffisamment matures pour envisager une application industrielle rapide, restent cependant inexploitées. Plutôt que de les laisser en sommeil, le CNRS a décidé de les céder, à un coût très attractif, dans le cadre de son programme Partenariat Renforcé PME-Recherche (PR2). Lancé en novembre 2011, il vise à soutenir l'innovation et le développement économique.

Ce programme s'adresse aux TPE et PME uniquement, quel que soit cependant leur stade : création ou développement. L'entreprise intéressée doit en premier lieu prendre contact avec la délégation régionale du CNRS de Basse-Normandie. *« Un premier entretien permet de remplir une fiche confidentielle des besoins de l'entreprise et de ses objectifs »,* explique Aurélie Ménard, responsable du service Partenariat et Valorisation au CNRS de Basse-Normandie. La délégation régionale contacte alors France Innovation Scientifique et Transfert, la filiale du CNRS qui gère son portefeuille de brevets. Soit un brevet est identifié, auquel cas un contrat de cession définitive avec l'entreprise peut alors être négocié. *« La cession d'un ou de plusieurs brevets doit s'inscrire dans une stratégie d'innovation pour l'entreprise, et dans la mise en œuvre d'un programme de recherche. La réussite du transfert en dépend »*, insiste Aurélie Ménard.

Si aucun brevet, en revanche, ne correspond aux attentes de l'entreprise, le CNRS peut néanmoins leur proposer un partenariat spécifique d'un ou deux ans, financé par les aides classiques, avec les laboratoires les plus à même de trouver des solutions à leurs problématiques.

RENSEIGNEMENTS
Délégation Normandie du CNRS
Service Partenariat et Valorisation : Estelle Guyot
Tél. 02 31 43 45 40
Mail : spv@dr19.cnrs.fr
Site : www.dr19.cnrs.fr

Estelle Guyot, service partenariat et valorisation et Frédéric Faure, délégué régional CNRS Basse-Normandie.

Dans le cerveau des visiteurs du Mémorial

Des capteurs ont été installés début juillet au Mémorial de Caen pour suivre le comportement des visiteurs tout au long de leur parcours. Les volontaires pourront aussi porter des lunettes équipées du système « eye-tracking » permettant de mesurer les mouvements du regard. Ces procédés innovants permettront d'en savoir un peu plus sur ce qui attire et retient l'attention des visiteurs, sur la façon dont ils cheminent pour comprendre l'histoire. L'expérience est menée dans le cadre d'un programme scientifique de recherche sur la construction de la mémoire collective. L'étude prend appui sur deux événements phares de l'Histoire : la Seconde Guerre mondiale et les attentats du 11 Septembre.

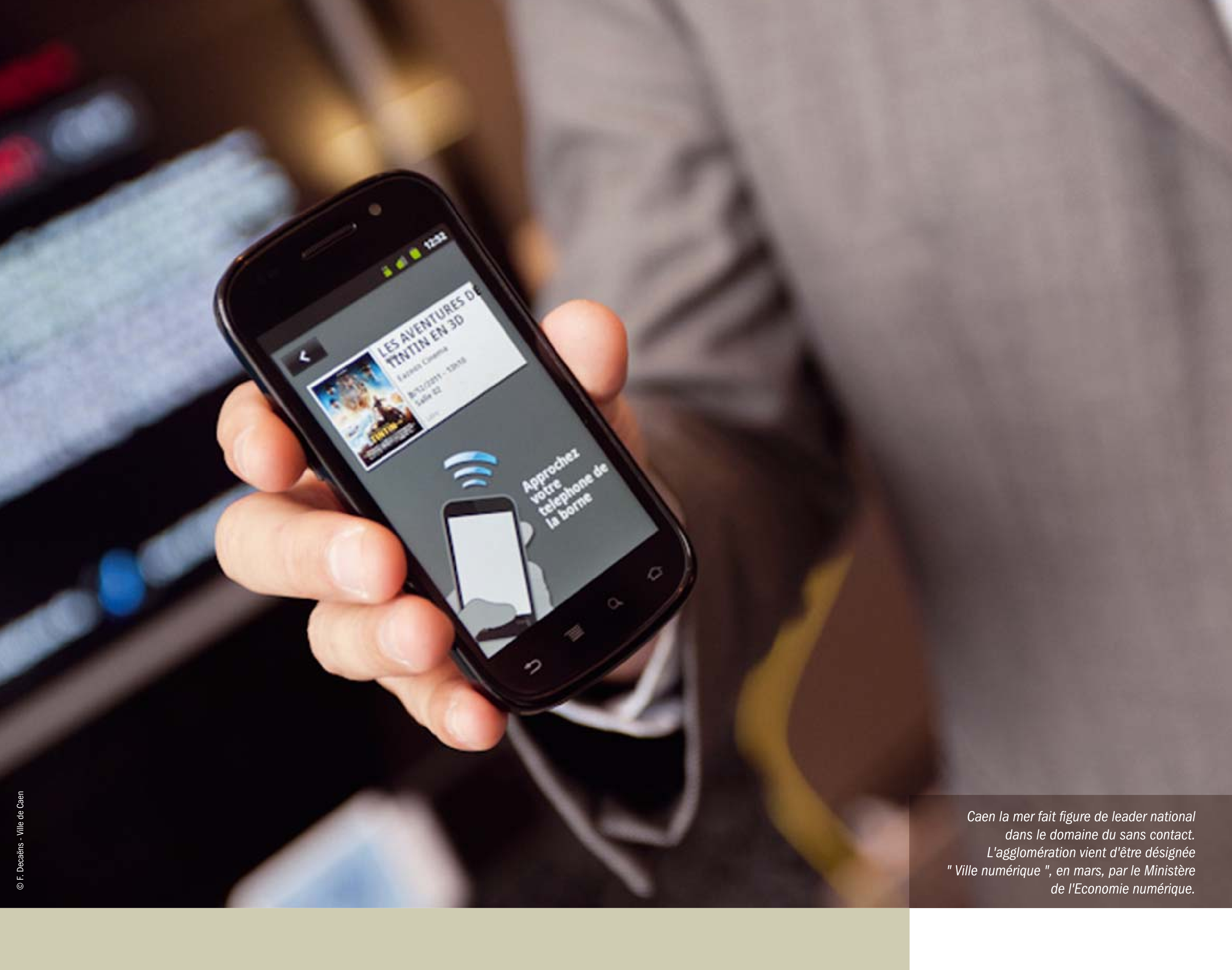
Le projet, porté par le Centre d'histoire sociale du XXe siècle, l'Ecole Polytechnique et un laboratoire de l'université de Rennes, rassemble des chercheurs, des historiens, des sociologues mais aussi des neuroscientifiques, comme le neuropsychologue caennais Francis Eustache.

Le projet, baptisé « Matrice », d'une durée de dix ans, a été labellisé « équipement d'excellence » par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et le Commissariat général à l'investissement.

Deux laboratoires caennais dans le top 10 mondial

Tous les ans, la revue scientifique Science, de renommée internationale, distingue les dix plus grandes avancées de l'année passée. En 2011 y figure un procédé développé par deux laboratoires caennais, le LCS et le CRISMAT, en partenariat avec l'Université de Munich en Allemagne. Les résultats d'un projet de recherche du Laboratoire de Catalyse et Spectrochimie et celui de Cristallographie et de Sciences des Matériaux, tous deux reconnus mondialement, permettent d'envisager la production industrielle massive et à moindre coût d'un matériau, la zéolithe EMT, très utile dans le domaine de la dépollution, mais jusqu'ici trop coûteuse pour envisager son utilisation à grande échelle. C'est dans la synthèse de ce matériau, sous forme de nanocristaux, qu'une solution a été trouvée. Le LCS et le CRISMAT sont tous les deux des laboratoires du CNRS, de l'ENSICAEN et de l'Université de Caen Basse-Normandie. Le premier occupe une place importante dans le domaine de la recherche sur les catalyseurs pour l'automobile ; le second est reconnu pour sa capacité à découvrir de nouveaux oxydes à propriétés remarquables telles que la supraconductivité ou la thermoélectricité.

Leur découverte contribue non seulement à l'évolution de la connaissance, mais laisse également envisager des retombées industrielles importantes.



© F. Decaëns - Ville de Caen

Caen la mer fait figure de leader national dans le domaine du sans contact. L'agglomération vient d'être désignée " Ville numérique ", en mars, par le Ministère de l'Economie numérique.

DOSSIER

NFC RETOUR VERS LE FUTUR

Berceau des technologies dites « sans contact », Caen la mer a été désignée « Territoire numérique », en mars 2012, par le ministère de l'Economie numérique. Une reconnaissance qui va donner un nouveau coup d'accélérateur au développement de nouveaux services dans ce domaine.

2015, agglomération de Caen. Imaginez : vous faites vos emplettes en centre-ville. Pour payer votre stationnement, vous placez simplement votre mobile devant l'horodateur. En passant, vous achetez votre baguette, que vous payez aussi avec votre téléphone portable. Connaître les horaires d'ouverture du théâtre, réserver sa place de cinéma, composter son billet de train ... Il suffit désormais de sortir son mobile de sa poche pour accéder à un ensemble de services. De la science-fiction ? Non, du NFC, pour Near Field Communication ou « communication en champs proches », une technologie née en grande partie à Caen la mer. Grâce à une puce équipant le téléphone, celui-ci est capable de communiquer avec différents objets équipés de la même puce, pour délivrer une information, payer, s'identifier ou s'enregistrer (voir infographie p. 12) *« Le NFC*


La plus importante équipe de recherche dédiée au NFC au monde est installée sur le campus Effiscience à Colombelles.

DEUX QUESTIONS à Philippe Duron, président de Caen la mer

Quelles retombées économiques l'agglo peut-elle attendre des NFC compte tenu de son avance dans ce domaine ?

L'économie numérique représente un levier majeur de développement. Internet représente 60 milliards d'euros de PIB en France : c'est plus que certains secteurs traditionnels, comme l'énergie ou les transports. Les services mobiles représentent aussi un enjeu de premier plan. Localement, l'électronique c'est la deuxième filière économique. Le pôle de compétitivité TES, réunissant plus de 100 entreprises, constitue la pierre angulaire du campus technologique Effiscience, qui emploie à lui seul plus de 2 000 salariés. Favoriser l'essor du mobile sans contact, c'est donc conforter un secteur d'activités essentiel pour notre territoire. C'est aussi une carte à jouer pour retenir les jeunes. L'Ensicaen est par exemple la seule école en France proposant un cursus d'ingénieurs spécialisés en monétique.

Caen vient d'être désignée Ville numérique en mars dernier. Qu'est-ce que cela va changer ?

Cela assure à notre savoir-faire une reconnaissance nationale supplémentaire. Mais l'aide octroyée par le Ministère de l'Industrie va surtout nous permettre d'accélérer le développement de nouveaux services au public. Les premières expérimentations ont remporté un certain succès. Il s'agit maintenant de généraliser les dispositifs, en créant par exemple un pass « Tourisme » ou « Commerce », et en dématérialisant les titres de transport en commun. Caen la mer a aussi imaginé une plate-forme mutualisée pour la gestion de la reconnaissance personnelle, du paiement sécurisé et de l'accès à des bouquets d'applications et de services. Baptisée « Easy Move », elle a très rapidement remporté l'adhésion d'autres territoires.

●●● est une révolution, insiste-t-on à la Direction de l'Organisation, des Systèmes d'Informations et de l'Innovation Numérique (DOSIIN) de Caen la mer. *Cette technologie va entrer partout, et nos gestes de la vie quotidienne vont en être transformés, simplifiés. »*

Une technologie née à Caen

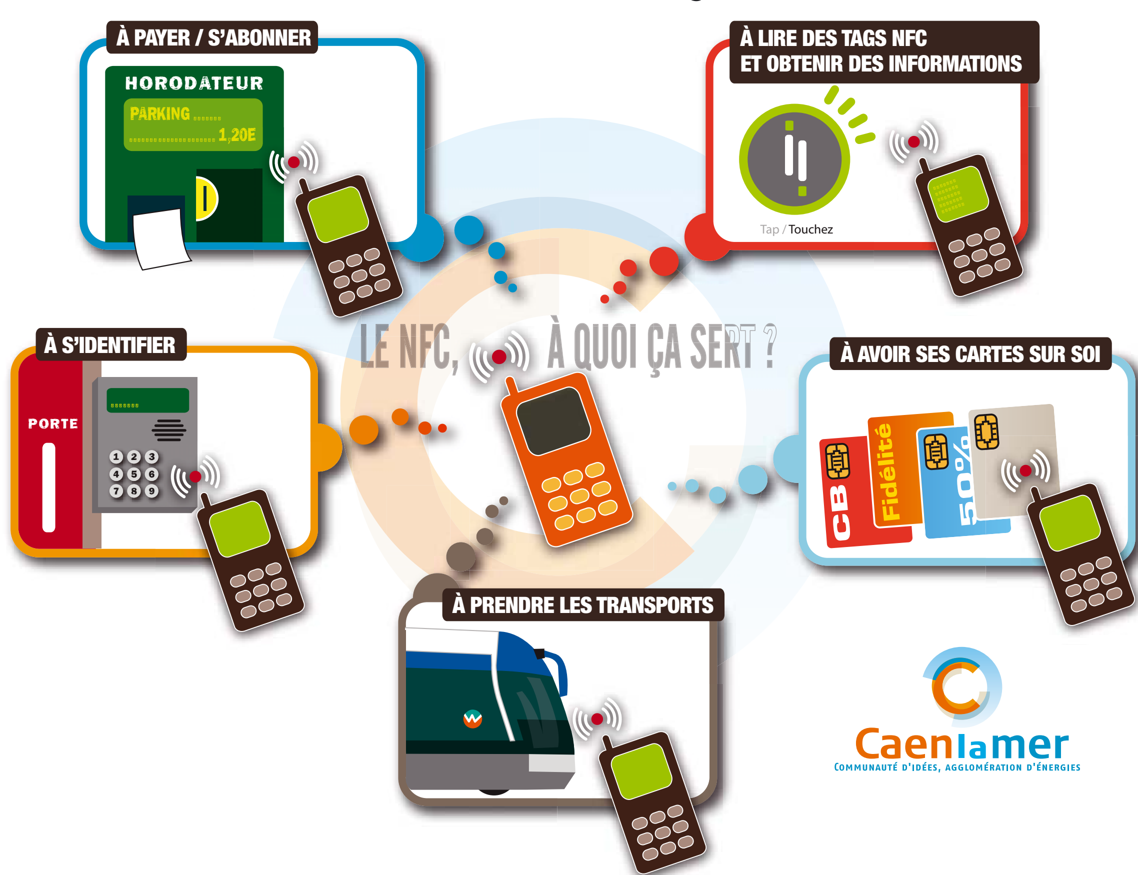
Dans ce domaine, l'agglomération fait figure de leader national. Inventée sur son territoire par Philips Semi-Conducteur (avec Sony), cette technologie s'est développée, au fil des ans, au sein des laboratoires et des entreprises locales. Avec 90 spécialistes dans son centre de R&D (Recherche et Développement), installé sur le campus Effiscience à Colombelles, NXP (ex Philips Semi-Conducteur) dispose de la plus importante équipe de recherche dédiée au NFC au monde. Orange Labs, le centre de recherche de France Télécom, compte aussi, sur l'agglomération, un laboratoire international de 200 collaborateurs, chargés d'imaginer des solutions d'avenir pour l'ensemble du groupe, en particulier sur les technologies NFC. Autre preuve de son avance dans ce domaine, c'est aussi à Caen la mer qu'Acer a décidé de présenter, en novembre 2011, son tout dernier modèle, le Liquid Express, équipé d'une puce NFC. « *Cette agglomération est le berceau du NFC, et l'une des plus en avance par rapport au déploiement de ces technologies (transports, stade, culture)* », avait alors expliqué la marque pour justifier son choix.

Les expérimentations grandeur nature, menées sur Caen la mer depuis 2005, ont habitué, ici plus qu'ailleurs, les citoyens à cette nouvelle manière de vivre leur ville. Après avoir connu la première transaction marchande en France via un téléphone portable, les habitants de l'agglomération ont pu expérimenter le paiement mobile en 2006[1]. Plus récemment, en 2011, les étudiants ont, eux, testé une carte multiservices, la carte RUNN. Depuis 2010, les touristes peuvent réaliser la visite du château de Caen grâce à des tags NFC installés en divers endroits et des abonnés au Stade d'Ornano testent avec M-Stadium la billetterie dématérialisée. Les usagers du réseau Twisto bénéficient également de l'info en temps réel via les tags NFC et QR



Station Véol la plus proche, billet en ligne : les applications NFC se développent à Caen.

Le NFC à quoi ça sert ?



codes qui équipent tous les arrêts de bus et tram (et ceux des stations V'éol). Ainsi, ils connaissent les horaires des prochains passages ou l'état du trafic.

Bientôt un nouveau système de billettique

Bientôt, la démarche sera poussée encore plus loin. Le syndicat mixte de transports en commun de l'agglomération, Viacités, va en effet équiper son réseau, d'ici la fin de l'année 2012, d'un nouveau système de billettique. Les usagers pourront acheter un billet en ligne, le recevoir sur leur téléphone et le valider en passant leur mobile sur les nouveaux valideurs qui seront installés dans les bus et les trams. Une solution qui sera étendue au TER en 2014 et aux Bus Verts, en 2015. Ce projet recevra un coup de pouce financier grâce à l'appel à projets « Ville numérique »[2], pour lequel Caen la mer a été sélectionnée, en mars dernier, par le ministère de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique. « *L'agglomération bénéficiera globalement d'environ 2 millions d'euros pour la mise en œuvre de projets liés au numérique* », détaille la DOSIIN. Grâce à cette enveloppe, l'agglomération va pouvoir accélérer le déploiement de nouveaux services. En septembre

Les modèles de smartphones équipés

Prés de 40 % des téléphones mobiles sont aujourd'hui des « smartphones », ou téléphones intelligents, qui permettent, en plus de téléphoner, de naviguer sur Internet et d'utiliser des fonctions comme la messagerie instantanée, ou le GPS. Une proportion qui augmente tous les jours, ce qui en fait un marché d'avenir. De plus en plus de modèles sont aussi équipés d'une puce NFC. La marque la plus avancée dans ce domaine reste Samsung, avec son Galaxy S2, mais Nokia ou Blackberry sortent eux aussi désormais des modèles qui en sont équipés. Le doute subsiste encore pour la sortie de l'Iphone 5, attendue dans les prochains mois : le prochain modèle d'Apple intègrera-t-il lui aussi une puce NFC ?

MICRO-TROTTOIR

Quels nouveaux services mobiles vous seraient utiles ?

« Obtenir des informations »

Candice

« Devant un lieu culturel ou de loisir, à toute heure, j'aimerais obtenir des informations sur ce que je vais y trouver, voire effectuer une réservation. Pouvoir partager avis et recommandations sur ces lieux apporterait un plus. En veillant toutefois à ce que cette technologie ne devienne pas un gadget marketing… »

« Localiser ma banque »



Benoît

« Moi qui suis à la Banque Postale, j'aimerais pouvoir localiser les bureaux de poste qui assurent ce service. Ce n'est pas toujours le cas, surtout dans les communes rurales, et cela m'aiderait lors de mes déplacements ».

« Réserver et payer en ligne »

Christine et Camille

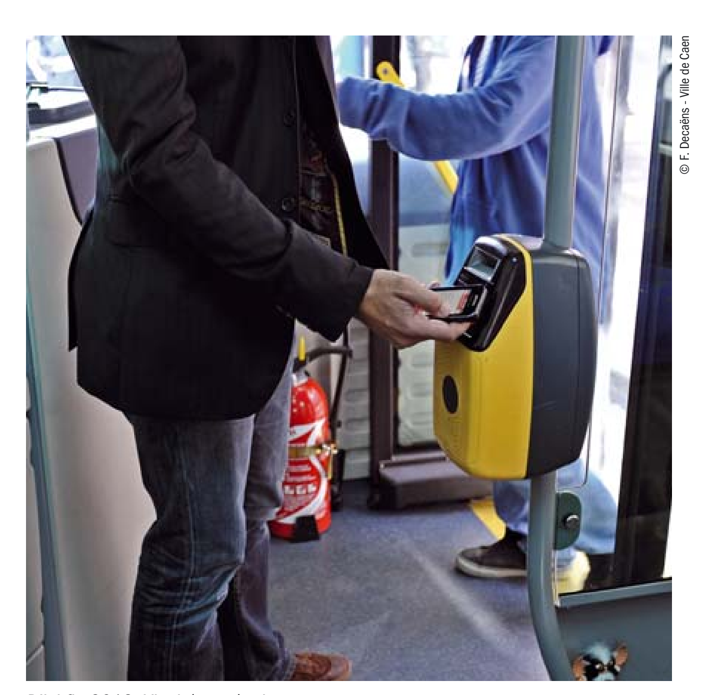
« Dans les services liés au sans contact, ce qui nous vient à l'esprit c'est tout ce qui concerne les informations, les réservations ou encore le paiement du train, de l'hôtel. Tout ce qui peut nous éviter de nous déplacer, de téléphoner ou de remplir des documents papiers. »



« Emprunter des livres »

Nicolas

« J'imagine un service qui permette de pouvoir emprunter un livre dans toutes les bibliothèques de l'agglomération et en même temps, d'accéder aux éditions numériques, aux catalogues et aux ressources multiples. »



© F. Decaëns - Ville de Caen

D'ici fin 2012, Viacités va équiper son réseau d'un nouveau système qui permettra d'acheter son titre de transport et de le valider à partir de son mobile.

Les étudiants planchent sur la question

L'agglomération mobilise les acteurs du NFC sur son territoire. A la rentrée 2011-2012, elle a lancé un challenge aux étudiants en Master II de Management (spécialité Marketing) de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE), pour imaginer les services sans contact de demain. Le projet « Helpy Shopping » s'est vu récompensé, en décembre dernier. Imaginée par cinq étudiants, cette application vise à faciliter le shopping en accompagnant le consommateur dans ses achats : visite virtuelle des boutiques, avis conso, facilités de stationnement… Dans le même temps, l'agglomération a confié une étude stratégique à la promotion 2012 du Master 2 « Développement Innovation et Marketing Territorial » de l'Ecole de Management de Normandie. Objectif : déterminer les stratégies à mettre en œuvre pour favoriser le développement des technologies sans contact. Restituée en avril, l'étude a notamment montré l'intérêt de rester proche des besoins des utilisateurs. Autant de données et d'idées pour le développement du NFC sur le territoire de Caen la mer.

prochain, une consultation sera lancée sur le commerce et le tourisme. Objectif : réfléchir à une solution sans contact qui contribuerait à développer ces deux secteurs. Celle-ci pourrait s'inspirer en partie d'Helpy, imaginé par une équipe d'étudiants de l'Institut d'Administration des Entreprises de Caen, dans le cadre d'un challenge lancé par Caen la mer, pour imaginer les nouveaux services qui pourraient découler du NFC *(lire l'encadré)*. *« Il s'agit de revisiter la dynamique de l'usage du citoyen, en lui permettant par exemple de payer son stationnement avec son portable ou d'accéder à des informations en passant devant les vitrines »*, expliquent les services de l'agglomération. Les horodateurs devraient ainsi être équipés d'une solution de paiement complémentaire par mobile dès 2013.

Easy Move, une plate-forme de services sans contact

Caen la mer mise aussi sur le déploiement d'une plate-forme sur laquelle reposera cette offre de nouveaux services sans contact. *« Cette idée a fait l'originalité de notre dossier dans le cadre de l'appel à projet « Ville Numérique ». L'agglomération est la seule à avoir proposé cette approche mutualisée associée à Manche Numérique et Toulon Provence Méditerranée,* explique la DOSIIN. *Nous ne voulons en effet pas d'applications verticales, sans communication, sans liens entre elles. Cette plate-forme doit assurer la transversalité des services. »* Depuis 2011, le Pôle TES (Transactions électroniques sécurisées) et ses adhérents y travaillent. Baptisé



Easy Move [3], ce portail regroupera un ensemble de services accessibles depuis un téléphone mobile NFC, auquel il sera possible d'accéder grâce à une inscription unique. Une approche qui a séduit, à tel point que l'Etat a décidé de créer un groupe de réflexion national sur les *« Plates-formes de services »*, que Caen la mer co-anime. La récente labellisation devrait offrir à Easy Move une passerelle pour passer de l'idée à la réalité. *« Les premiers services pourraient être opérationnels dès l'été 2013 »,* annonce la DOSIIN. Caen la mer deviendra vraiment l'agglomération où le quotidien est plus simple, grâce au sans contact.

[1] À l'époque, l'opération Payez mobile avait associé 6 grandes banques, 4 opérateurs de téléphonie mobile, 160 commerces et 500 clients.
[2] Ce 2e appel à projets, lancé dans le cadre des « Investissements d'avenir », vise à soutenir les collectivités dans le développement et le déploiement de services mobiles sans contact dans les domaines du transport, des services publics et de l'accès à l'information.
[3] www.easymove-platform.fr



Caen la mer mise sur la plate-forme easymove pour doper de nouveaux services sans contact, comme acheter son ticket de cinéma via son portable.

Découvrez, en vidéo, avec ce QR code, les dernières innovations sur Caen la mer :



Quelle est la différence entre un « QR Code » et un « Tag NFC » ?



Un « QR CODE » est un dessin qui représente l'adresse d'un site internet. Pour le lire, il faut tout d'abord télécharger une application gratuite sur son mobile (du type Mobiletag, Qrafter ...) qui, une fois lancée, va utiliser l'objectif photo du smartphone) pour décrypter les informations contenues dans le QR code et vous renvoyer vers la bonne page Web.

Un « Tag NFC » est une petite pastille (elle peut prendre différentes formes), également appelée « cible », équipée d'une puce. Au passage de son mobile, équipé d'une puce NFC, elle peut déclencher le renvoi vers un site web sans aucun téléchargement préalable d'application, simplement en approchant son smartphone du tag.
Les opérateurs français de téléphonie ont créé « Cityzi », une marque commune dont le logo a pour objet d'identifier les cibles NFC, reconnaissables par le dessin ci-contre.



Caen la mer, terre de l'histoire… du sans contact

2002 > *Basée à Caen la mer, l'entreprise Philips semi-conducteurs co-invente avec Sony le NFC.*

2005 > *Création et labellisation du pôle TES (Transactions électroniques sécurisées).*
> *La première transaction marchande via un téléphone portable équipé d'une puce NFC a lieu à Caen.*

2006 > *Opération « Payez Mobile » : les habitants de Caen la mer testent le paiement par téléphone mobile (500 clients et 160 commerces).*

2007 > *Caen est labellisée « Normandy Living Lab » et devient un territoire d'expérimentations des nouveaux usages, services et produits innovants.*

2010 > *QR codes et Tags NFC équipent le circuit touristique de la ville et les éditions ou établissements de Caen la mer. Les touristes ont accès à des commentaires et informations supplémentaires sur la ville.*

2011 > *Caen la mer est labellisée « Territoire leader du Mobile sans contact » par le ministère de l'Economie numérique.*
> *Expérimentation d'une carte multiservices NFC auprès de 60 000 étudiants.*
> *Les arrêts du réseau de bus et tram Viacités sont équipés de Tags NFC et de QR codes permettant de connaître les horaires en temps réel.*
> *Lancement de M-Stadium : expérimentation de la dématérialisation de billets de matches au Stade d'Ornano.*
> *L'opération « Geemik » (jeux numériques qui mettent en scène tags NFC et QR codes) reçoit le Trophée Français de l'e-Démocratie, le label Territoire Innovation et le Prix de la Communication numérique.*
> *La société Acer choisit Caen pour sa campagne de communication liée à sa nouvelle gamme de téléphones NFC.*
> *Les Master 2 en marketing de l'IAE participent au grand challenge Caen la mer « Le NFC, à vous d'inventer la vie qui va avec ».*

Mars 2012 > *Caen la mer est retenue dans le cadre de l'appel à projet « Ville numérique » par le ministère de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie Numérique.*
> *L'EMN rend son étude « pour une stratégie numérique de l'agglomération», portée par les Master 2 en « Développement, Innovation et Marketing territorial » et avec l'accompagnement méthodologique du CESR.*





LETTRE D'INFORMATION SUR LA COLLECTE,
LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS
juin-juillet-août 2012 n° 16

LE TRI ENSEIGNÉ À L'ÉCOLE

Grâce à Caen la mer, les élèves de l'Eco-Ecole Le Bois à Hérouville-Saint-Clair sont devenus de véritables ambassadeurs du tri.*

En CP ou en CM2, ils ont fait du recyclage une affaire personnelle. Depuis le début de l'année, les élèves de l'Eco-Ecole élémentaire Le Bois, à Hérouville-Saint-Clair, suivent des ateliers animés par les ambassadeurs du tri de Caen la mer. Les plus jeunes ont appris les règles de base et fabriqué du papier recyclé. *« Je ne savais pas que nos déchets pouvaient devenir autre chose »*, reconnaît Eloïse, en CP. Les CE2 ont opté pour le recyclage par l'art. *« Nous avons rassemblé des bouteilles en plastique, des cartons et du papier pour construire « Plastique-man » »*, explique Baptiste. Ce personnage, prétexte à la rédaction d'une histoire, a bien failli y laisser sa peau. Pris pour un vulgaire déchet ! *« Il a tout de même été exposé à la mairie lors de la semaine du développement durable »*, poursuit la directrice, Florence Lehericy.



Les éco-délégués de l'Ecole Le Bois sont venus témoigner des actions qu'ils ont menées avec Caen la mer.

Une poubelle jaune pour la récré

Quant aux CM1 et CM2, ils assurent le bon déroulement du tri dans l'école. *« Nous avons réalisé un diagnostic l'année dernière pour évaluer la quantité de déchets de papier et carton que nous produisons,* explique Florence Lehericy. *Suite à quoi, les élèves ont écrit à Caen la mer pour avoir un bac jaune au sein de l'école ainsi que des sacs qu'ils distribuent eux-mêmes dans les classes. »* Ces activités ont permis aux élèves de comprendre l'impact du tri… *« Avant, je n'avais pas toujours envie de me déplacer jusqu'à la poubelle jaune, mais maintenant je le fais »*, explique Madina. *« Et si on ne trie pas, c'est mauvais pour notre planète »*, renchérit Tom. *« Maintenant, lorsque je fais des dessins et qu'il reste de la place, je garde la feuille »*, explique Lewin. Certains sont même devenus ambassadeurs du tri chez eux. *« Quand mes parents ont appris que l'on travaillait sur le tri, ils ont acheté une deuxième poubelle. »* Pari gagné pour Caen la mer !

**Label International d'éducation à l'environnement et au développement durable*

EN BREF

Que met-on dans une poubelle jaune ?

> Des bouteilles et boîtes métalliques, couvercles de pots.
> Bouteilles et flacons en plastique, y compris les bouteilles d'huile végétale.
> Briques alimentaires.
> Papiers, journaux et magazines (sans les films plastique), carton.

A SAVOIR : *les emballages doivent être vidés mais pas nécessairement nettoyés. Et en cas de doute mieux vaut jeter le déchet dans le bac gris.*



Le guide du tri déchets ménagers, l'outil indispensable.

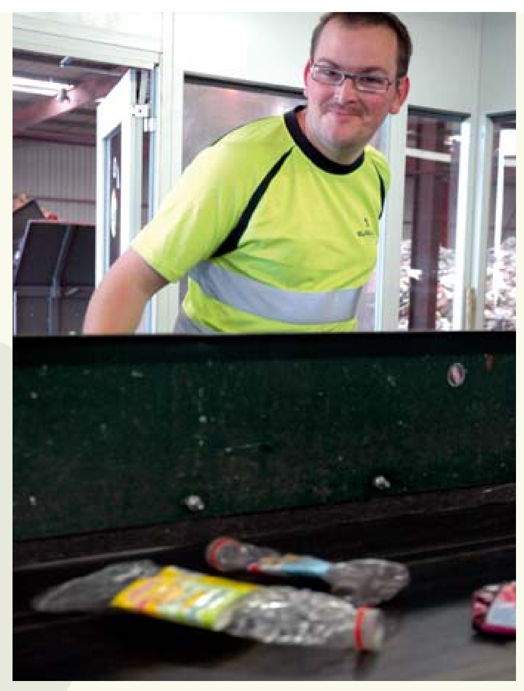
COLLECTE DES DÉCHETS

OUVRIERS DU RECYCLAGE

Les papiers d'un côté, les bouteilles plastique de l'autre. Les agents de tri du centre de Rocquancourt œuvrent tous les jours pour l'environnement. Ils sont l'un des maillons essentiels du recyclage.



Maurice



Wilfried



Amandine

Au pied de la chaîne de tri, les sacs jaunes s'amoncèlent en un tas énorme. *« Au début de mon contrat, nous les ouvrions au sol, c'était pénible »*, explique Maurice, salarié du centre de tri de Rocquancourt. C'était au démarrage, les équipes étaient moins nombreuses. *« Puis nous avons travaillé sur des tapis surélevés, dans une cabine, c'était déjà mieux ».* Embauché en septembre 2001, alors qu'il cherchait un emploi, Maurice est toujours là. Aujourd'hui, il n'est plus à l'ouverture des sacs qui s'est automatisée en vue de diminuer les accidents du travail. Maurice trie donc *« les corps plats »*. Il enlève de son tapis tout ce qui n'est pas du papier. S'y invite une foule d'objets incongrus. *« On trouve souvent des poches médicales ou des radios, qui n'ont rien à faire dans les sacs jaunes »*, précise-t-il.

Un emploi durable

Derrière lui, Wilfried a le sourire. Cela fait à peine un mois qu'il a signé son CDI. *« Mais je travaille ici en sous-traitance depuis 3 ans. »* Avant, il était agent de surveillance. Des raisons de santé l'ont obligé à changer de voie. *« Je voulais vraiment travailler. Je me suis dit que dans le secteur des déchets il y aurait peut-être plus de débouchés, car ce n'était pas forcément très attrayant. »* Lui, il est *« aux corps creux »*. Il ne laisse passer sur son tapis que les bouteilles blanches de type bouteilles de lait. Exit les briques et les bouteilles de couleurs. *« Mais je suis polyvalent, je suis allé sur tous les postes. »* Celui qu'il n'a pas fait, mais auquel il aimerait accéder, est celui de responsable d'équipe. Un jour peut-être, car les possibilités de changer de poste et d'évoluer au sein de l'entreprise existent. Amandine, 22 ans, est arrivée sur la chaîne en septembre 2011, avant de migrer à la pesée des véhicules. *« Je suis en CDD, mais je travaille pour financer un projet de formation. Je veux devenir formatrice en auto-école »*, explique-t-elle. Sur la chaîne de tri, elle travaillait *« aux corps plats »*, comme Maurice. Elle en convient, le métier est dur. Entre les horaires du matin une semaine sur deux, les odeurs et la position debout toute la journée, il faut une grande volonté pour tenir. Mais l'ambiance est plutôt bonne et tous ont conscience de l'utilité de leur métier pour l'environnement. En effet, les agents trient les déchets par matériau, lesquels sont ensuite acheminés chez des industriels du recyclage qui les valoriseront. La valorisation sera optimum d'autant plus que la qualité du tri préalable des déchets recyclables par les habitants sera précise. Les efforts réalisés en amont participeront également à l'amélioration des conditions de travail des opérateurs.

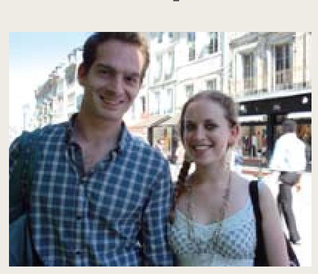
MICRO-TROTTOIR

Et vous, que mettez-vous dans votre poubelle jaune ?



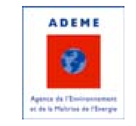
Jacqueline, 71 ans

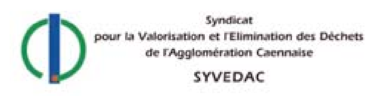
« Moi, je suis en appartement. Je mets des cartons et des bouteilles en plastique. Les canettes aussi, mais pas les boîtes de conserve. »



Julien, 28 ans et Juliette 22 ans

« Moi je mets tout ce qui est affiché sur le carton explicatif : des cartons, des bouteilles en plastique, des boîtes de conserve... », explique Julien.
« Oui en général on sait ce que l'on doit mettre dedans. Mes parents le faisaient déjà avant et donc cela fait assez longtemps que j'ai pris l'habitude de le faire », poursuit Juliette.







LA VOLONTÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL DE QUITTER VIACITÉS POSE QUESTIONS

TRANSPORT EN COMMUN - *En avril, le Conseil général a demandé la dissolution de Viacités, le Syndicat des transports. Cette demande suscite des réactions...*



Viacités réunit (1) depuis 35 ans des élus de l'agglomération caennaise et du Département du Calvados. Ce Syndicat mixte est l'autorité organisatrice des transports publics sur les 29 communes de Caen la mer. L'agglomération contribue chaque année au financement des transports urbains. En 2012, cela représente 11 156 666 euros. Quant à la contribution annuelle du Conseil général, elle s'élève cette année à 3 201 149 €. En novembre 2011, Communauté d'agglomération, Conseil général et Viacités ont engagé des discussions pour étudier de nouvelles formes de relations. Mais le Conseil général a rompu unilatéralement ces discussions(2). Le 23 avril dernier, il a demandé au Préfet la dissolution de Viacités. Une première, alors que les relations entre conseillers communautaires et conseillers généraux sont apaisées depuis 2008. Motifs avancés par le Département : il entend fixer librement sa contribution au service public de transports urbains et considère que les transports sont de la compétence de Caen la mer.

« Modalités, financement et durée des engagements à préciser du côté du Département »

Pour Philippe Duron, Président de Caen la mer, la position du Conseil général ne semble pas répondre de manière satisfaisante et équitable aux besoins de l'agglomération et de ses habitants en matière de transport en commun. « Caen la mer a proposé au Conseil général d'étudier des pistes d'évolution du financement des transports publics. Non seulement le Département les a refusées mais en outre, il n'a rien proposé de précis en retour ». Concernant le projet global de mobilité, tant attendu par les habitants (3), Philippe Duron ajoute : « le Département dit être prêt à apporter des financements. Mais nous ne connaissons ni le montant, ni la durée, ni les modalités de financement qu'il propose. Il ne peut pas se désengager de ses financements actuels tout en demeurant aussi vague sur les aides à apporter à ce projet de mobilité. Le Conseil général dispose de l'ensemble des simulations financières de Viacités. Il lui revient de faire des propositions concrètes ! ».

« Viacités contribue à la mise en œuvre de certaines politiques départementales »

Eric Vève, Président de Viacités, ne s'oppose pas à la demande de révision des modalités de financement des transports urbains. « Nous avons proposé au Conseil général d'étudier l'inscription dans les statuts de Viacités du plafonnement du montant de la subvention du Département. Cette proposition, qui reviendrait à officialiser une pratique en cours depuis trois ans, figure même dans un vœu du bureau de Caen la mer ». Le Président de Viacités rappelle que « les politiques conduites par Viacités contribuent à la reconnaissance d'un droit à la mobilité pour tous, notamment pour nos concitoyens qui sont couverts par les politiques de solidarité du Département (familles, personnes au chômage, personnes en situation de handicap, personnes âgées...). Et il ajoute : « la contribution du Conseil général à Viacités, qui représente moins de 0,5% du budget du Département, permet de financer une partie des déplacements quotidiens de nombreux calvadosiens. Et les flux de déplacements transcendent les frontières de l'agglomération ». La récente enquête-ménages-déplacements réalisée en 2010-2011 sur le territoire du Calvados souligne en effet que près de la moitié des déplacements ont leur origine ou leur destination dans l'agglomération de Caen la mer. 55 000 personnes extérieures à l'agglomération viennent y travailler tous les jours. Sur le réseau Twisto, 10% des voyages en bus et 15% des voyages en tramway sont réalisés par des personnes résidant à l'extérieur de l'agglomération. « Le Conseil général doit continuer de contribuer au financement des transports urbains car il participe ainsi à la mise en œuvre de politiques en faveur de l'intermodalité et du développement durable », conclut Eric Vève.

(1) Le Comité Syndical, organe délibérant de Viacités, est constitué de 54 conseillers de la Communauté d'agglomération de Caen la mer, représentant les 29 communes membres et disposant de 75% des voix, et de 6 Conseillers généraux du Département du Calvados disposant de 25% des voix.

(2) Le 19 janvier 2012 les élus de Caen la mer ont adopté un vœu demandant des précisions sur la position du Conseil général (lire : www.caenlamer.fr).

(3) 75,7% des Calvadosiens interrogés dans le cadre de l'Enquête-ménages-déplacements sont favorables à la création d'une deuxième ligne de transports collectifs est-ouest sur l'agglomération et 67% au renforcement de la ligne 1 de tramway.

GENS DU VOYAGE : LE TERRAIN POINCARÉ TRANSFORMÉ

Dans le quartier de la Guérinière, à Caen, le terrain d'accueil des gens du voyage de Poincaré, souvent dénommé le « 43 », va se transformer. Sur une partie du site actuel, un projet d'habitat adapté va permettre de reloger les familles sédentarisées.



Les futurs logements, avec une pièce de vie « en dur » et un emplacement pour la caravane.

Le contexte

Le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage, adopté en 2003 et revu en 2011, prévoit la transformation du terrain d'accueil des gens du voyage de Poincaré, à la Guérinière, et le relogement dans le parc social des familles désireuses d'y accéder. Une partie du terrain va être aménagée pour reloger les familles présentes de longue date, qui souhaitent rester, donc se « sédentariser », dans des logements adaptés.

Le projet

Quatorze « habitats adaptés » seront réalisés d'ici le second semestre 2013. Il s'agit de logements individuels comprenant une pièce de vie, avec cuisine et sanitaires, et un emplacement pour une à trois caravanes. Relevant du logement social, ces habitats seront locatifs. Caen la mer et le bailleur, Caen Habitat, accompagneront au plus près les futurs locataires dans l'intégration puis la gestion de leur domicile, dans leurs démarches administratives (abonnements à l'eau et l'électricité par exemple), l'accès aux droits ...

Le calendrier

Déménagement de la partie du terrain destinée aux travaux (le long de la ligne de tramway) à l'été 2012

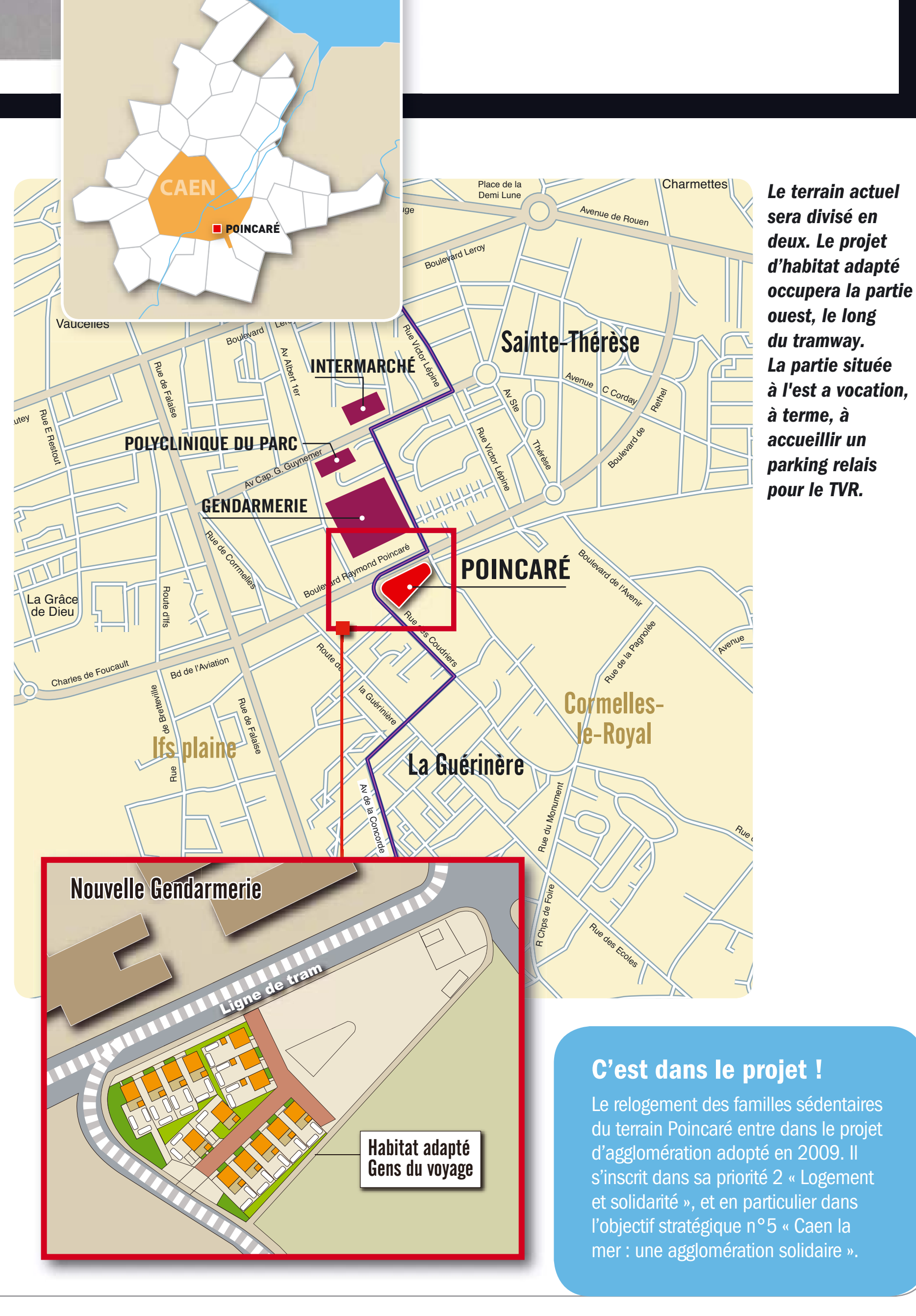
- Démarrage des travaux en octobre 2012
- Livraison à l'automne 2013

Le budget

Le coût des travaux est de 1 330 000 euros, auquel participent Caen la mer (112 000 €), l'Etat (au titre du logement social), la Ville de Caen et la Caisse d'Allocations Familiales. L'Europe (fonds Feder) a été sollicitée.

La maîtrise d'ouvrage

Pilote du projet, Caen la mer a confié la maîtrise d'ouvrage à Caen Habitat, qui sera donc le propriétaire, bailleur et gestionnaire de ces logements. À l'issue du chantier, Caen la mer se retirera de la gestion du site, l'objectif étant d'intégrer les logements et leurs habitants dans l'environnement social et urbain du quartier. L'architecte retenu est le cabinet Sylvie Royer (Valognes).



Le terrain actuel sera divisé en deux. Le projet d'habitat adapté occupera la partie ouest, le long du tramway. La partie située à l'est a vocation, à terme, à accueillir un parking relais pour le TVR.

C'est dans le projet !

Le relogement des familles sédentaires du terrain Poincaré entre dans le projet d'agglomération adopté en 2009. Il s'inscrit dans sa priorité 2 « Logement et solidarité », et en particulier dans l'objectif stratégique n°5 « Caen la mer : une agglomération solidaire ».

HERMANVILLE-SUR-MER
JACQUES LELANDAIS - MAIRE DEPUIS 1995

« LUMINEUSE ET OUVERTE »



« Dans la nouvelle médiathèque, il y a un coin que j'aime bien. C'est celui où je viens lire les journaux et notamment L'Équipe. Avant, nous avions une petite bibliothèque de 37 m^2, aménagée dans l'un des étages, qu'une poignée de passionnés faisaient vivre. Désormais, elle est installée dans un bâtiment neuf de 370 m^2, construit contre la mairie, à deux pas de l'école. Son architecture se marie bien avec la bâtisse du XIXe siècle. Elle est lumineuse, ouverte et spacieuse et son accès est gratuit pour les habitants d'Hermanville-sur-Mer. Comme elle a intégré le réseau de lecture publique de Caen la mer, elle bénéficie d'une offre de qualité. Il y a 1 100 adhérents, sur une population communale de 3 000 habitants, il y avait donc une vraie attente. Les abonnés peuvent consulter plus de 7 000 documents (CD musicaux, textes lus sur CD, DVD, revues et quotidiens divers, méthodes de langues...). Ils peuvent profiter d'animations culturelles, de lectures (heure du conte pour les enfants), rencontres d'auteurs (Philippe Delerm, par exemple) ou encore de cafés citoyens. Dotée d'un espace public numérique ouvert à tous, ou cyberbase, équipé de 12 ordinateurs, elle favorise l'initiation des abonnés à Internet, par exemple. Pour faire fonctionner cet équipement, la commune a recruté Sophie Amaury qui s'occupe de sa gestion et de la coordination de l'équipe de bénévoles. »

BRONZER EN LISANT



Chaque été, à Lion-sur-Mer, la « Cabane à Livres » permet aux vacanciers de lire tout en bénéficiant du bord de mer.

La 5e édition de l'opération «cabane aux livres» se déroulera cet été sur la digue de Lion-sur-Mer. *« Créée en 2008, cette bibliothèque temporaire de prêts gratuits et sans inscription permet aux vacanciers de bronzer en lisant,* déclare Pascal Roubaud, chargé des animations culturelles de la ville de Lion-sur-Mer. *Il y en a pour tous les goûts : de la poésie, des classiques, des auteurs normands, des livres « de plage » ainsi que des livres en langue anglaise. »* En moyenne, l'équipe prête une cinquantaine de livres par jour. Les ouvrages sont mis à la disposition des estivants pour la journée, depuis un petit chalet en bois dont la terrasse est aménagée avec des tables, des parasols et des chaises longues. Les livres peuvent aussi être emportés sur le sable pour profiter du bord de mer. *« Nous proposons également des jeux de dames et d'échecs,* précise-t-il. *Tous les mardis, entre le 14 juillet et le 15 août, un animateur apporte ses conseils aux joueurs. »* Cette cabane s'adresse donc aux promeneurs, aux vacanciers, à ceux qui vont à la plage, et enfin à tous ceux qui ont une heure ou deux à passer, en les invitant à lire quelques pages, quelques chapitres ou un livre entier. *« Les enfants ont compris les premiers l'intérêt de notre cabane. Ils empruntent une BD, partent la lire sur la plage et viennent en prendre une autre, dès qu'ils ont terminé la première »*, s'amuse Pascal Roubaud.

Ornavik, saison 2 !



Sur la trace des Vikings. Dans le parc de Beauregard, à Hérouville-Saint-Clair, un village franc du Xe siècle et un camp viking sortent de terre. Ils sont l'œuvre de l'association « Les Vikings an 911 ». Le chantier doit durer près de 10 ans. Dans ce vallon de 10 hectares, le projet veut faire revivre la Normandie de 911 jusqu'à l'an 1066, année du départ de la flotte de Guillaume le Conquérant vers l'Angleterre. Un voyage dans le temps pour remonter aux origines de la culture normande. Ce programme scientifique et pédagogique veut faire connaître au grand public la naissance de la Normandie, la rencontre entre Francs et Vikings et les échanges entre les deux peuples. La deuxième saison d'ouverture au public du chantier vient de démarrer. Cette année encore, le campement viking sera animé par des bénévoles. Des artisans « reconstituteurs » présenteront aussi leur savoir-faire.

Horaires et informations sur www.ornavik.fr

Caen la mer avec la SNSM



Les élus de Caen la mer ont attribué à la station SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) de Ouistreham une participation exceptionnelle de 2 500 € pour le renouvellement de son matériel de navigation et pour le rachat de l'un de ses moteurs, volé en début d'année. Depuis plus d'un siècle, les bénévoles de la SNSM, reconnue d'utilité publique depuis 1970, s'investissent pour apporter une aide précieuse aux usagers de la mer.

Espaces Info Energie

Pour votre logement vous avez un projet de construction ou de rénovation ? Vous cherchez à le rendre plus « économe » ? Les conseillers des Espaces Info Energie peuvent, gratuitement et en toute indépendance, vous délivrer conseils et aides personnalisées sur toutes vos questions, techniques ou financières.

Rendez-vous à la Maison de l'Habitat, les 2e et 4e jeudis de chaque mois, de 9 h à 12 h - 37 rue Jean Romain à Caen - Tél. 02 31 38 31 38 ou www.maisonhabitat.caen.fr

PÉDALER DANS L'EAU !



AQUABIKING - *Cette nouvelle discipline venue d'Italie est en pleine expansion en France. La piscine communautaire de Montmorency, à Hérouville-Saint-Clair, propose dès cet été des cours collectifs*

C'est comme du vélo en salle, à la nuance près qu'il vaut mieux revêtir son maillot de bain pour pratiquer l'aquabiking, car le vélo, tout en inox, est entièrement immergé dans la piscine. *« Il s'agit de faire du vélo dans l'eau, en variant la vitesse de pédalage et la position du corps. L'immersion du bas du corps permet d'augmenter la résistance et de muscler efficacement les abdos, les fessiers et les jambes »*, explique la directrice de la piscine Montmorency à Hérouville-Saint-Clair et, accessoirement, coach en aquabiking. *« L'action conjuguée de l'exercice physique et de l'eau agit sur la circulation et permet de lutter efficacement contre la cellulite. »*

Cours collectifs dès cet été

Les vertus de l'eau sont telles que toutes les pratiques de fitness en salle ont gagné les piscines : aquajogging, aquagym... Mais sur l'agglomération, seules les piscines privées proposaient jusqu'alors l'aquabiking. En septembre dernier, la piscine de Caen la mer à Hérouville-Saint-Clair a fait l'acquisition de six vélos, louables à la demi-heure au même tarif qu'une séance d'animation adulte [1]. En plus du vélo, les pratiquants disposent de matériels spécifiques (bracelets lestés pour les chevilles, haltères pour travailler les bras, etc.), de programmes d'entraînement, d'un chrono mural et de musique adaptée. Un maître nageur est présent pour leur prodiguer des conseils.

À partir du 9 juillet 2012, la piscine va disposer de dix vélos supplémentaires lui permettant de proposer des cours collectifs d'aquabiking pour 15 personnes [2]. Cinq éducateurs se sont formés pour diriger les séances. À la rentrée, les deux formules seront reconduites : cours collectifs et vélos en location, midi et soir. Vu le succès de l'activité, il est nécessaire de réserver.



Séance collective, coachée ou en solo, l'aquabiking à la carte.

[1] 6 € la séance, 53,60 € les dix.
[2] Du 9 juillet au 31 août, séances de 45 minutes les lundis et vendredis, de 12h15 à 13h, au « tarif découverte » de 11,40 € la séance.

Cet été, c'est sport !

STADE NAUTIQUE

Pas de fermeture

Bassins extérieurs uniquement

· Lundi au vendredi de 10h à 20h (22h le vendredi pour le grand bassin extérieur)
· Samedi, dimanche et jours fériés, de 10h à 18h

Cours de natation, apprentissage et perfectionnement du lundi au vendredi, sur réservation.

ACTIVITÉS ADULTES :

· Lundi : aquagym de 12h15 à 13h
· Mardi : nat'form de 12h15 à 13h et aquajogging de 18h15 à 19h
· Mercredi : aquagym de 12h15 à 13h
· Jeudi : nat'form de 12h15 à 13h et aquajogging de 18h15 à 19h
· Vendredi : aquagym de 12h15 à 13h
· Samedi : aquagym de 9h15 à 10h

PISCINE DE MONTMORENCY

· Lundi au vendredi de 10h à 19h (petit bassin réservé aux activités, de 12h à 13h, sauf le mercredi, où il est chauffé à 32°)
· Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h (petit bassin et pataugeoire chauffés à 32°)
· Dimanche de 9h à 12h30

Fermé les 14 juillet et 15 août

Cours de natation du lundi au vendredi, matin et soir :
. Leçons collectives enfants, de 9h15 à 9h45 et de 17h15 à 17h45
. Leçons individuelles, de 10h15 à 10h45, de 11h à 11h30 et de 18h à 18h30

ACTIVITÉS ADULTES :

· Lundi : aquabiking de 12h15 à 13h et nat'form de 13h à 13h45
· Mardi : aquagym de 12h15 à 13h et nat'form de 13h à 13h45
· Mercredi : aquajogging de 12h15 à 13h et nat'form de 13h à 13h45
· Jeudi : aquagym de 12h15 à 13h et nat'form de 13h à 13h45
· Vendredi : aquabiking de 12h15 à 13h et nat'form de 13h à 13h45

Stages pour adultes aquaphobes
· Du 20 au 24 août, tous les soirs, de 18h45 à 19h30
· Du 27 au 31 août, tous les soirs, de 18h45 à 19h30

PISCINE DU CHEMIN-VERT

Pas de fermeture cet été, fermé pour travaux du 2 au 30 septembre

· Lundi, mardi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 20h
· Mercredi et vendredi de 10h à 20h
· Samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h (sauf le 23 août, 10h à 12h et de 14h30 à 19h)
· Dimanche et 14 juillet, de 9h à 13h et de 14h30 à 17h

ACTIVITÉS ADULTES :

Natation conseils et entraînements tous niveaux :
· Mercredi et vendredi, de 12h15 à 13h du 11 juillet au 3 août

Entraînements natation :
· Mardi et jeudi 10, 12, 17, 19, 24 et 26 juillet de 7h30 à 8h30

Aquagym :
· Mercredi et vendredi de 12h15 à 13h

Course à pied et aquajogging :
Mardi et jeudi 10, 12, 17, 19, 24 et 26 juillet de 12h à 13h

Stage aquaphobie :
Du 16 au 20 juillet, lundi, mardi et jeudi de 12h à 13h, mercredi et vendredi de 9h à 10h

Stage garder la forme en été (nage, marche nordique, aquagym = 3 séances d'une heure):
· Les 13, 14 et 16 août et les 27, 28 et 30 août de 12h à 13h.

Aquagym prénatale :
· Tous les lundis d'août, de 12h15 à 13h

ACTIVITÉS ENFANTS :

Leçons collectives apprentissage et perfectionnement par 10 :
· Du 9 au 20 juillet, du 23 juillet au 3 août, de 9h à 9h30 et du 6 au 18 août, du 20 au 31 août de 9h30 à 10h et de 10h à 10h30

Stage aqualanta (8-14 ans nageurs) :
Epreuves terrestres et aquatiques sous formes de jeux et relais parcours
· Du 16 au 20 juillet et du 6 au 10 août, de 9h à 12h et le 20 de 9h à 12h30

Stage multisports (9-13 ans nageurs) :
Tir à l'arc, course orientation, VTT, initiation plongée, multisports en salle et perfectionnement natation
· Du 9 au 13 juillet et du 23 au 27 juillet, de 14h à 17h

Jardin d'enfants (4-5 ans)
Séances de 45 min, pour découvrir de façon ludique et se familiariser à l'eau
· Du 6 au 10 juillet et du 20 au 24 août, de 11h45 à 12h30
· Nombreuses animations ponctuelles et gratuites : grand toboggan, tapis, bouées etc... de 15h à 16h30 en fonction de la fréquentation

PISCINE DE LA GRÂCE-DE-DIEU

Pas de fermeture

· Lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h30 à 20h
· Samedi, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
· Dimanche, de 9h à 14h
· Cours d'apprentissage individuels et collectifs pour enfants. Réservations par téléphone.

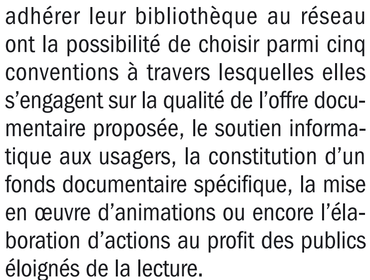
PATINOIRE

Fermée en juillet et août.

LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE S'AGRANDIT

BIBLIOTHÈQUES - *Le Phénix, la médiathèque de Colombelles, a rejoint début avril 2012 le réseau de lecture publique de Caen la mer, bientôt complété par celle de Mathieu.*

Et de deux ! Après Hermanville-sur-mer l'été dernier, Colombelles vient à son tour de rejoindre le réseau de lecture publique de Caen la mer. Déjà composé des bibliothèques communautaires de Caen, d'Hérouville-Saint-Clair et d'Ifs – établissements de la communauté d'agglomération - ce réseau a été créé d'abord pour faciliter la collaboration entre ces établissements, dans le souci d'offrir la meilleure qualité de service à tous les usagers, sur l'ensemble du territoire. Mais ensuite, depuis février 2011, le réseau s'est ouvert aux établissements municipaux. Ainsi, toutes les communes de Caen la mer qui souhaitent faire



adhérer leur bibliothèque au réseau ont la possibilité de choisir parmi cinq conventions à travers lesquelles elles s'engagent sur la qualité de l'offre documentaire proposée, le soutien informatique aux usagers, la constitution d'un fonds documentaire spécifique, la mise en œuvre d'animations ou encore l'élaboration d'actions au profit des publics éloignés de la lecture.



Animation bébés-lecture à la médiathèque de Colombelles.



Un fonds sur le monde ouvrier à Colombelles

Le Phénix, la nouvelle médiathèque de Colombelles ouverte depuis octobre 2011, s'est engagé sur la mise en œuvre d'un fonds spécifique sur le monde ouvrier, compte tenu de la présence du site de l'ex SMN sur son territoire, et sur la qualité de l'offre documentaire proposée. Elle bénéficiera pour cela du soutien de Caen la mer. Et grâce au réseau, ses usagers auront la possibilité d'accéder, au moyen d'une seule carte, à l'ensemble des ouvrages et services proposés dans les bibliothèques adhérentes. Et, demain, par ceux de la future Bibliothèque Multimédia à Vocation Régionale, en projet sur la Presqu'île de Caen.



La nouvelle bibliothèque de Mathieu ouvrira fin août 2012.

Coopération entre les établissements

La commune de Mathieu, où une nouvelle bibliothèque de 450 m² ouvrira fin août 2012, a elle aussi fait le choix d'adhérer au réseau, tout comme Giberville et Mondeville le feront prochainement.

Pour faire vivre ce réseau, un service inter-établissements de coopération a été créé. Il permettra de constituer des groupes de travail et d'échanges pour mettre en œuvre toutes les actions nécessaires à la promotion et l'accès de tous à la lecture publique sur le territoire de Caen la mer.

Les bibliothèques à l'heure d'été

CAEN CENTRE-VILLE / du 10 au 28 juillet et du 7août au 1er septembre : du mardi au samedi de 10h à 17h, sauf jeudi de 13h à 17h. *Fermeture exceptionnelle : les 14 juillet, 14 et 15 août.*

CHEMIN-VERT ET FOLIE-COUVRECHEF / mardi, jeudi, vendredi : de 14h à 18h ; mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ; samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h *Fermeture du 31 juillet au 15 août inclus et le samedi 14 juillet.*

GRACE-DE-DIEU : Horaires du 10 au 13 juillet et du 7 août au 1er septembre inclus : mardi, jeudi, vendredi : de 14h à 18h ; mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ; samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h. *Fermeture du 17 juillet au 4 août inclus et le samedi 14 juillet, mardi 14 août et mercredi 15 août.*

LA GUERINIERE / Horaires du 9 au 27 juillet et du 13 au 31 août inclus : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 14h à 18h ; mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h. *Fermeture du 30 juillet au 10 août et le mercredi 15 août.*

MALADRERIE / Horaires du 10 au 21 juillet et du 16 août au 1er septembre inclus : mardi, jeudi, vendredi : de 14h à 18h ; mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ; samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h. *Fermeture du 24 juillet au 14 août inclus, et le 14 juillet, 14 et 15 août.*

PIERRE-HEUZÉ / Horaires du 9 au 28 juillet et du 13 août au 1er septembre inclus : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 14h à 18h ; mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ; samedi : de 9h à 12h. Fermeture du 30 juillet au 11 août inclus. Réouverture le 13 août. *Fermeture exceptionnelle : samedi 14 juillet et mercredi 15 août.*

VENOIX / Horaires du 9 au 21 juillet et du 6 août au 1er septembre inclus : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 14h à 18h ; mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h ; samedi : de 9h à 12h. *Fermeture du 23 juillet au 4 août inclus et les 14 juillet et 15 août.*

BIBLIOBUS / *Pas de tournée entre le 14 juillet et le 15 août inclus.*

HÉROUVILLE SAINT-CLAIR / *Fermeture du 14 juillet au 18 août (réouverture tous publics le mardi 21 août à 14h).* Prêts vacances à partir du mardi 19 juin (pour 2 mois à compter de la date d'emprunt pour 10 livres, 10 revues, 10 documents multimédia).

IFS / *Fermeture du 24 juillet au 18 août.* Prêt-vacances pour 10 livres et 10 magazines jusqu'en septembre.



Lecture et débat sur les jardins

En prélude aux 11e Rencontres d'été théâtre & lecture, organisées par la Compagnie « le grain de sable », le service adultes de la bibliothèque du centre-ville de Caen propose ***mardi 10 juillet à 17h,*** *dans le patio, une lecture de textes sur les jardins par Philippe Müller et Vincent Vernillat. S'ensuivra une rencontre-débat sur le renouveau des jardins par Edith Heurgon (prospectiviste, directrice du Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle), Sylvain Allemand (journaliste et essayiste) et des animateurs de "jardins partagés", "communautaires", "familiaux" ou "sociaux" de Caen et des environs.*

Entrée libre.

L'ORCHESTRE PRÉPARE LA SAISON

MUSIQUE - *Après une saison ponctuée d'anniversaires l'an dernier, l'Orchestre de Caen la mer reprend un rythme plus classique cette année, mais avec un programme, une nouvelle fois riche d'une cinquantaine de rendez-vous.*

Tous les mardis. Depuis cinq ans maintenant et face à leur succès, les représentations de l'Orchestre donnent lieu à un rendez-vous hebdomadaire, « les Mardis en musique », précédés des « M+ », ces avant-concerts gratuits sous forme d'auditions, de conférences ou encore de projections... « *Nous privilégierons cette année encore la découverte à travers une diversité des œuvres proposées* », affirme Stéphane Béchy, directeur du Conservatoire et directeur artistique de l'Orchestre.

Temps forts.

· Le 31e festival Aspects des musiques d'aujourd'hui aura lieu du 19 au 24 mars 2013 en présence du compositeur allemand Wolfgang Rihm. Dans le cadre de l'événement, une fête de la musique, initiée l'an dernier, sera renouvelée le mercredi 20 mars 2013 avec la participation des élèves du Conservatoire.

· En juin 2013, le festival d'orgues sera l'occasion de mettre en lumière le Caennais d'origine, Eric Tanguy, autour d'une création que lui a commandée l'Orchestre.



Artistes invités. Parmi les pianistes de renom qui seront à Caen la mer la saison prochaine : Brigitte Engerer, le Coréen K.-W. Paik, le Russe Alexander Tutunov ; mais aussi le trio Smetana de Prague...

Et aussi... Les 6-12 ans et leurs familles ont toujours rendez-vous à l'occasion d'un mini-concert par mois. Chaque trimestre, les amateurs de jazz se laisseront aussi surprendre...

EN SAVOIR +
www.caenlamer.fr/orchestre-de-caen
Tél. 02 31 30 46 86.



Wolfgang Rihm.

Inscriptions au Conservatoire

Pour pratiquer la musique, la danse ou le théâtre au conservatoire de Caen la mer à partir de septembre 2012, pensez à retirer votre dossier d'inscription à partir du 27 juin 2012 au conservatoire ou à le télécharger sur le site www.caenlamer.fr/conservatoire. ***Les dossiers dûment complétés sont à déposer au conservatoire exclusivement les 4 et 5 septembre 2012 – 1, rue du Carel - 02 31 30 46 70.*** *Découvrez l'envers du décor et assistez à des cours tout au long de la journée « classes ouvertes » le 27 juin.*

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS – ADRESSES ET CONTACTS

Retrouvez tous nos équipements sur : www.caenlamer.fr

Conservatoire à Rayonnement Régional, Musique et Danse
1, rue du Carel 14050 Caen cedex 4
Tél. : 02 31 30 46 70
Mail : conservatoire@agglo-caen.fr

Orchestre de Caen
1, rue du Carel 14050
Caen cedex 4
Tél. : 02 31 30 46 70
Billetterie : 02 31 30 46 86
Mail : billeterie-orchestre
@agglo-caen.fr

École Supérieure d'Arts et Médias
17, quai Caffarelli
Tél. : 02 14 37 25 00

Théâtre du Champ Exquis
B.P. 20 Blainville-sur-Orne
Tél. : 02 31 44 08 31
Mail : th_ce@yahoo.fr

Bibliothèque Centrale de Caen
Place Louis-Guillouard
14053 Caen cedex
Tél. : 02 31 30 47 00
Mail :
bibliotheque.caen@agglo-caen.fr

Bibliothèque du Chemin-Vert
Tél. : 02 14 37 29 87
6, rue Jean-Racine
Mail : bibliotheque.cheminvert
@agglo-caen.fr

Bibliothèque de la Folie-Couvrechef
Tél. : 02 14 37 29 84
4, rue des Boutiques
Mail :
bibliotheque.foliecouvrechef@
agglo-caen.fr

Bibliothèque de la Guérinière
Tél. : 02 14 37 29 83
MJC 10, rue des Bouviers
Mail : bibliotheque.gueriniere
@agglo-caen.fr

Bibliothèque de la Maladrerie
Tél. : 02 14 37 29 85
60, rue Gal-Moulin
Mail : bibliotheque.maladrerie
@agglo-caen.fr

Bibliothèque de Pierre-Heuzé
Tél. : 02 14 37 29 81
17, place Champlain
Mail : bibliotheque.pierreheuze
@agglo-caen.fr

Bibliothèque de la Grâce-de-Dieu
Espace Malraux
Tél. : 02 14 37 29 82
Mail :
bibliotheque.gracedediieu
@agglo-caen.fr

Bibliothèque du Venoix
Tél. : 02 14 37 29 86
18, av. des Chevaliers
Mail : bibliotheque.venoix
@agglo-caen.fr

Bibliobus
Place Louis-Guillouard
14053 Caen Cedex
Tél : 02 31 30 47 00
Mail :
bibliotheque.caen@agglo-caen.fr

Bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair
5, square du Théâtre
14 200 Hérouville-St-Clair
Tél. : 02 14 37 28 60
Mail :
bibliherouville@agglo-caen.fr

Bibliothèque Victor Hugo d'Ifs
Esplanade
François-Mitterrand
BP 45 14 123 Ifs
Tél. : 02 14 37 29 93
Mail : bibli-ifs@agglo-caen.fr

Cinéma Lux
6, avenue Sainte-Thérèse
Tél. : 02 31 82 29 87
Mail : cinemalux@cinemalux.org

Café des images
4, Square du théâtre
B.P. 51
14202 Hérouville-Saint-Clair cedex
Tél. : 02 31 45 34 70
Mail : cdi@cafedesimages.fr

Espace Jean Vilar
Square de Niederwerrn
14 123 Ifs-Plaine
Tél. : 02 31 82 72 72
Mail :
contact@espace-jean-vilar.com

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS – ADRESSES ET CONTACTS

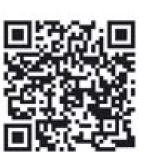
Patinoire
8, rue Jean-de-la-Varende
14000 Caen
Tél. : 02 31 30 47 40
Serveur vocal :
02 14 37 29 70
Mail :
patinoire.caenlamer@agglo-caen.fr

Stade nautique
Avenue Albert-Sorel
14000 Caen
Tél. : 02 31 30 47 47
Mail : piscine.stadenautique@agglo-caen.fr

Piscine Chemin-Vert
42, rue de Champagne
14000 Caen
Tél. : 02 31 73 08 79
Mail :
piscine.cheminvert@agglo-caen.fr

Piscine Grâce-de-Dieu
60, avenue Père-Charles-de-Foucauld
14000 Caen
Tél. : 02 31 52 19 78
Mail : piscine.gracededieu@
agglo-caen.fr

Piscine Montmorency
16, rue des Bouvines
14200 Hérouville Saint-Clair
Tél. : 02 31 95 69 00
Mail : piscine.montmorency@
agglo-caen.fr



HANDICAP : MUSIQUE, DANSE ET THÉÂTRE JOUENT L'INTÉGRATION

ACCESSIBILITÉ - *Créé il y a plus un peu plus d'un an par le Conservatoire de Caen la mer, le Centre régional de ressources handicap, musique, danse et théâtre porte ses fruits. Il permet de trouver des solutions pour toute personne en situation de handicap souhaitant exercer une pratique artistique.*



Le BAO-PAO, instrument de musique assisté par ordinateur, permet un apprentissage quel que soit le handicap.

La loi sur l'accessibilité, votée en 2005, oblige les établissements recevant du public à adapter l'accès de leurs locaux aux personnes en situation de handicap. Au sein de son Conservatoire à rayonnement régional, Caen la mer a souhaité aller plus loin dans la démarche, en intégrant davantage le handicap dans sa façon de dispenser l'enseignement artistique. Un centre de ressources régional handicap, musique, danse et théâtre a vu le jour en octobre 2010, avec le soutien de la DRAC de Basse-Normandie et du Conseil général du Calvados. Son objectif : parvenir à ce que toute personne en situation de handicap puisse avoir accès à une pratique artistique. *« La demande est très forte, de la part du public mais aussi des professionnels – éducateurs, professeurs d'enseignement artistique – qui ont besoin d'être accompagnés dans ce domaine »,* affirme Laurent Lebouteiller, responsable de la structure. Cet ancien directeur d'une école de musique s'intéresse depuis longtemps à l'intégration du handicap dans la pratique artistique. *« Il existe aujourd'hui une offre inédite d'outils qui le permettent »,* assure-t-il. C'est le cas, notamment, du BAO-PAO, un instrument de musique assisté par ordinateur, dont le Conservatoire a pu faire l'acquisition avec le soutien de son club des mécènes, Appassionato. Le centre de ressources met aussi en place des formations pour les professionnels qui souhaitent adapter leur enseignement.

Au sein même du Conservatoire, où l'ensemble de l'équipe est impliqué dans la démarche, les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'un cursus musical adapté, dont l'évaluation porte davantage sur la progression de l'élève que sur la technique.

Cette année, les classes de musique du Conservatoire accueillent 15 élèves handicapés : ils étaient deux l'année précédente... De même, des créations musicales ont pu être réalisées cette année avec des élèves en établissements spécialisés et des élèves valides ; elles seront renouvelées.

Depuis la création du centre, en octobre 2010, Laurent Lebouteiller ne chôme pas, face à la demande. Dernièrement, ce sont les journées nationales du handicap dans l'enseignement artistique que le centre de ressources et le Conservatoire ont organisées les 24 et 25 mai 2012 *(lire encadré)*. Mais s'il est un événement dont Laurent Lebouteiller est particulièrement fier, c'est la prestation d'un de ses élèves cet été, avec le BAO-PAO, à l'occasion du mariage de sa sœur. Comme pourrait le faire tout musicien.

CONTACT
Tél : 06 78 49 40 06 -
Mail : l.lebouteiller@agglo-caen.fr

JOURNÉES NATIONALES À CAEN LA MER

« Comment accueillir les personnes en situation de handicap dans l'enseignement artistique ? » Pour apporter des solutions concrètes aux professionnels et leur permettre d'échanger sur leurs pratiques, deux journées nationales se sont déroulées les 24 et 25 mai 2012 au Conservatoire de Caen la mer, organisées par le centre de ressources régional handicap, musique, danse et théâtre.

© Michèle Gottstein



Romuald Dumas-Jandolo, performance réalisée lors du vernissage de l'exposition « À suivre... 2011 ».

L'Esam expose ses jeunes diplômés

Ils viennent de décrocher leur diplôme d'expression plastique après cinq années d'études. Comme l'an dernier, l'ésam Caen-Cherbourg met ses jeunes diplômés à l'honneur en exposant leurs travaux, du 28 juin au 4 octobre 2012. Intitulée « À suivre... 2012 », le but de cette exposition est de faire connaître ces très jeunes artistes auprès du grand public et des professionnels de l'art contemporain, et contribuer ainsi à leur mettre le pied à l'étrier.

PRATIQUE Du 28 juin au 4 octobre 2012, du lundi au vendredi de 12h à 17h30 (jusqu'à 19h30 le jeudi), grande galerie de l'Esam, 17 cours Caffarelli à Caen. **www.esam-c2.fr**





Pour les Drakkars, Jean-Marc Soghomonian veut développer une stratégie pour les cinq prochaines années.

Le rêve du président

Jean-Marc Soghomonian, président du Hockey-Club de Caen, compte mettre à profit son second mandat pour développer une stratégie pour les cinq prochaines années.

Large d'épaules. Jean-Marc Soghomonian, 1,90 mètre pour 90 kg, aurait pu devenir un beau deuxième ligne au rugby. Mais à Chamonix-Mont-Blanc, d'où il vient, les gamins n'ont le choix qu'entre faire du ski ou jouer au hockey sur glace. « *Je suis monté sur la glace à 5 ans et demi. Comme j'étais grand, j'ai débuté à l'arrière, car à l'époque, les petits jouaient plutôt en attaque.* » Doué, il pratique ski et hockey en parallèle jusqu'à 12 ans. « *Je ne pouvais plus faire du ski le matin et du hockey le midi, alors j'ai choisi le sport collectif, pour les copains.* » Tant mieux pour le hockey français et les Drakkars, l'équipe de Caen, dont il a porté le maillot de 2000 à 2003, après une première expérience caennaise de quelques mois au cours de la saison 1998/1999. Caen, c'est aussi là où il rencontre sa future femme. « *Comme elle travaillait à Paris, je cherchais un club pas trop loin de la capitale. Alors, Caen était le bon choix.* » Jean-Marc Soghomonian a fréquenté de multiples patinoires de l'Hexagone, pendant 15 ans. Après avoir joué pour Chamonix, Rouen, Angers et Caen, il accroche ses patins au mur, en 2003, dans la capitale bas-normande. « *Ici, il y a un côté terrien que j'aime bien et puis les reliefs de la Suisse normande ne sont qu'à quelques kilomètres* », sourit-il.

« Faire le deuil »

« *J'ai pesé le pour le contre. Mais le jour où votre carrière s'arrête, c'est terrible*, se souvient-il. *J'ai dû faire le deuil de cette partie de ma vie. Heureusement, je l'avais bien préparé.* » Pour un sportif de haut niveau, la reconversion est souvent une étape difficile. « *J'ai trouvé un poste de commercial chez AVF Biomédical, à Caen. J'en suis le directeur commercial depuis quatre ans.* ». Challenge réussi. Même s'il n'est plus sur la glace, il est resté dans cet univers. « *J'ai préféré être dans l'encadrement. Je suis donc entré dans le comité directeur des Drakkars, avant d'en devenir trésorier, pendant cinq ans. Devenir président du club était dans la logique.* » Pour lui, cependant, pas question de tout bouleverser. « *Je suis dans la continuité de l'équipe précédente. J'ai seulement posé, noir sur blanc, les piliers nécessaires pour pérenniser le club.* » Une stratégie qui sera suivie dans les cinq prochaines années.

Jean-Marc Soghomonian a un rêve : « *Faire du Hockey-Club de Caen, le 1er centre de formation de France.* ». Pour ce compétiteur, c'est tout à fait réalisable. « *Le HCC est déjà certifié Parcours d'Excellence Sportive (PES) par la Fédération Française, car il favorise la réussite scolaire et l'épanouissement sportif de haut niveau.* » Le président aimerait aussi faire entrer de manière pérenne l'équipe professionnelle dans le « top 6 » de la Ligue Magnus, l'élite du hockey professionnel français. « *Avoir une équipe « pro » permet de séduire des joueurs confirmés et de donner du temps de glace à nos jeunes espoirs. Sans une locomotive, pas d'avenir possible pour le hockey* », assure-t-il.

Enfin, il veut affirmer le Hockey-Club de Caen comme la place forte du hockey féminin en France. « *Il y a une vraie culture du hockey à Caen et le club, fondé en 1968, peut compter sur de nombreux bénévoles pour réussir ces challenges.* » Sur la glace, Jean-Marc Soghomonian n'était pas un bagarreur, mais comme tous les hockeyeurs professionnels, il a su se faire respecter. « *Dans le haut niveau, il ne faut pas se laisser impressionner.* ». Et quand on est président des Drakkars, il faut savoir être ferme.

CARNET

***Ce montagnard né à Chamonix-Mont-Blanc** a choisi, dès 12 ans, le hockey sur glace aux dépens du ski de fond, parce qu'il préférait faire un sport collectif. Pendant sa carrière, Jean-Marc Soghomonian a joué pour quatre clubs français : Rouen, Angers, Chamonix et Caen. Il oublie volontiers sa tentative en Allemagne qui ne lui a pas laissé de grands souvenirs. Avec 60 sélections en équipe de France, 3 participations aux Championnats du monde Groupe A et quelques titres nationaux, ce grand droitier arrête sa carrière en 2003. A 40 ans, il est le président des Drakkars, depuis juin 2011.*

Cesars sur glace

Le Comité pour l'encadrement scolaire et l'accompagnement régional des sportifs (Cesars) est une association qui a été créée à l'initiative de quatre clubs locaux : l'Entente nautique caennaise, le Hockey-Club de Caen, le Caen Athletic Club et le Golf de Caen. Il est soutenu par la Région Basse-Normandie, la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et par la Ville de Caen. Les jeunes sportifs disposent d'un accompagnement dans la scolarisation et le suivi éducatif et médical. 31 collégiens, lycéens et étudiants du club sont accompagnés par ce comité. « En 2011, tous nos élèves encadrés par le Cesars ont obtenu leur bac », se félicite Jean-Marc Soghomonian.